

A PARTIR DU 31 DÉCEMBRE

# RETRAIT DE LA CIRCULATION D'ANCIENS BILLETS DE BANQUE

Page 5

PRISONNIERS ALGÉRIENS EN IRAK

# "UNE SITUATION LAMENTABLE" SELON LA LAADDH

Page 5

# MIDI

ISSN : 1112-7449



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2328 - Jeudi 13 novembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

A LA VEILLE DU MATCH CONTRE L'ETHIOPIE



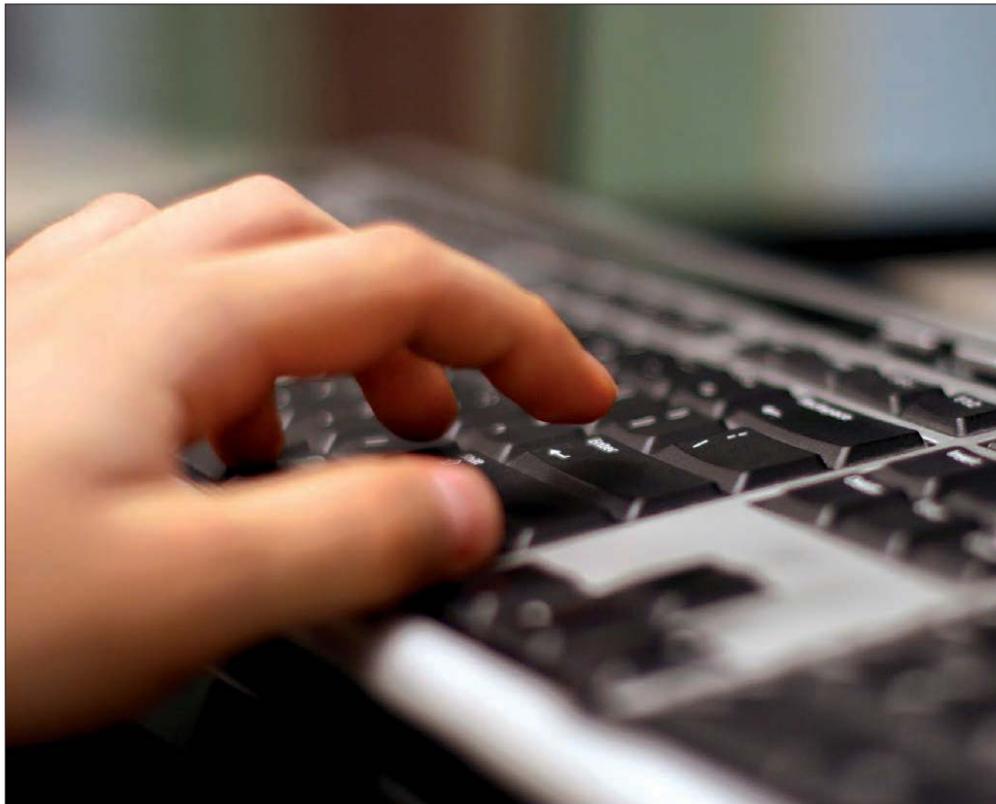
## LES VERTS METTENT LES BOUCHÉES DOUBLES

Page 17

CONTREFAÇON DES PRODUITS INFORMATIQUES

# L'AUTRE DANGER POUR LES CONSOMMATEURS

Page 5



HASSI-BAHBAH

## CRASH D'UN MIG 25 AU COURS D'UN EXERCICE

Page 4



EFFONDREMENT D'UNE VIEILLE BÂTISSE À LA CASBAH D'ALGER

## PAS DE VICTIMES

Page 4

NOUVELLE LOI SANITAIRE

## LE "VETO" DES PHARMACIENS

Page 4



PROBLEMES DANS L'ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT

## MARCHE, GRÈVE ET SIT-IN À TIZI-OUZOU

Page 3



LA FRONDE S'AMPLIFIE AU FLN

## UN NOUVEAU CASSE-TÊTE POUR SAÏDANI

Page 3



40,7

millions de litres de lait produits dans la wilaya d'Alger, dont la moitié au niveau de 6 communes.

34

personnes tuées et 1.391 autres blessées dans 1.090 accidents de la route à l'échelle nationale.

8

opérations visant le renforcement et la modernisation du réseau routier à Aïn Témouchent lancées cette année.

## Un réseau d'associations pour lutter contre le fléau de la drogue

Un projet de réseau d'associations sera élaboré en 2015 pour une sensibilisation efficace des jeunes sur le danger de la drogue, a-t-on appris, mardi, auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). "Nous avons lancé une opération pour élaborer un projet de réseau d'associations qui sera fin prêt en 2015, afin de coordonner les actions menées dans le travail de proximité en matière de lutte contre la drogue", a indiqué le directeur général par intérim de l'Office, Mohamed Benhalla, dans un entretien à l'APS. Il a ajouté que cette opération permettra de créer "un forum d'associations" qui sera un espace de rencontre et d'échanges, dans le but d'"intégrer davantage les associations" dans le processus de lutte contre la drogue à travers le travail de proximité sur la nécessité de réduire la demande de drogue. "La prévention permet de réduire à 90% la demande de drogue" et le mouvement asso-



ciatif demeure "un vecteur primordial" dans ce domaine, a-t-il estimé.

Par ailleurs, M. Benhalla a souligné qu'"un excellent travail" est en train d'être fait en matière de la réduction de l'offre de drogue notamment par la mobilisation des ressources humaines et des moyens matériels et techniques, ajoutant que "l'Algérie se prémunit de plus en plus de cette offre". Dans ce contexte, il a affirmé qu'un "dispositif important" est en cours pour réduire la demande de drogue, particulièrement par les moyens de vulgarisation et de la sensibilisation.

Plus de 146 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant les neuf premiers de l'année 2014, soit une hausse de plus de 22 tonnes par rapport à la quantité saisie la même période de l'année 2013. La quantité saisie de résine de cannabis durant les neuf premiers mois de l'année 2014 en comparaison avec la même période de 2013, a augmenté de 18,37 %.

## Fin de la grève à l'ENGOA



Après un mois de mouvement de grève qui a paralysé toutes les activités de l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), les travailleurs ont décidé de mettre fin à la protestation et de reprendre, provisoirement, le chemin de travail. Selon un employé de ladite entreprise qui emploie près de 4.500 ouvriers, un délai d'une quinzaine de jours a été donné pour les responsables pour répondre favorablement aux doléances des travailleurs. Le

même employé affirme que l'administration de l'entreprise refuse le dialogue pour prendre en charge les revendications socioprofessionnelles des travailleurs. Les protestataires ont réclamé la réintégration de certains employés de l'entreprise licenciés selon eux abusivement. Les manifestants ont présenté, il y a près d'un mois, une plateforme de revendications contenant près de dix points au P-DG de l'entreprise. Ils réclament la mise à terme du système précaire de recrutement basé sur la contractualisation des emplois et exigent la permanisation des travailleurs contractuels conformément à la réglementation en vigueur. Sur ce point, un manifestant affirme que l'entreprise leur avait précisé que la permanisation ne relève pas d'elle mais de la SGP et le ministère de la tutelle. Les manifestants ont réclamé la revalorisation des salaires et des indemnités afin d'en finir avec la précarité. Par ailleurs, les travailleurs ont souligné des carences au niveau des chantiers de l'entreprise, notamment le manque de matériels et des habits de sécurité. Notons que ce mouvement de grève a provoqué la paralysie de plusieurs projets de réalisation d'ouvrages d'art dans la région centre.

## AADL 2013, des recours à ne plus en finir

La commission de recours du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a enregistré 19.301 recours, dans le cadre du programme AADL 2013, dont plus de 11.000 ont été traités, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Ces recours ont été classés selon 6 catégories correspondant à la nature des cas pour lesquels les demandeurs de logements ont émis leurs recours. La commission a ainsi traité 1.813 dossiers sur les 2.348 cas relatifs au défaut d'affiliation à la Cnas alors que le reste est en cours d'examen. Sur les 8.353 dossiers de recours liés à la double inscription du conjoint, il a été traité 8.112, le reste étant toujours à l'étude. Les mêmes services ont également traité 450 dossiers parmi les 1.316 pour les cas d'inscriptions multiples dans les

wilayas. En outre, la commission a traité 700 recours sur les 1.229 relatifs aux documents administratifs non conformes.

Elle a aussi enregistré 3.417 dossiers de recours concernant le contrôle positif du fichier et 2.638 recours liés à des motifs divers. Par ailleurs, le ministère a indiqué qu'un nombre élevé de dossiers de recours avaient été examinés par la commission mais sans qu'elle n'ait pu adresser les réponses aux souscripteurs concernés en raison d'absence d'adresse précise de ces derniers. La commission des recours a été installée par le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, en décembre 2013 et est présidée par le secrétaire général du ministère.

## Un divorce à un milliard de dollars

Un juge de l'Etat de l'Oklahoma a ordonné que le directeur général de la compagnie pétrolière Continental Resources Harold Hamm devait verser près d'un milliard de dollars (805 millions d'euros) à son ex-femme dans le cadre de l'une des procédures de divorce les plus coûteuses de l'histoire des Etats-Unis. Selon le juge spécial Howard Haralson, Harold Hamm, l'un des hommes les riches des Etats-Unis qui a fait fortune avec le boom du gaz de schiste en Amérique du Nord, doit verser un total de 995,5 millions à Sue Ann Hamm. Même si cette somme ferait de cette dernière, âgée de 58 ans, l'une des 100 femmes les plus riches des Etats-Unis selon le classement Forbes, le montant est bien inférieur à ce que réclamaient les avocats de Sue Ann Hamm. Le jugement, qui peut faire l'objet d'un appel, intervient après la fin, intervenue le mois dernier, d'un procès de divorce qui a duré neuf semaines et demie. Les avocats de Sue Ann Hamm avaient estimé que le tribunal devait diviser en deux la fortune que représentent les 68 % que détient Harold Hamm dans Continental Resources, société qu'il a fondée. Fin septembre, Reuters avait rapporté que Continental Resources avait révisé son histoire de manière à minimiser le rôle de Harold Hamm et lui éviter ainsi un divorce trop coûteux. Le titre Continental Resources a terminé en baisse de 1,65 % à 54,22 dollars. Les analystes qui suivent la valeur pensent, toutefois, que le jugement du divorce pourrait être un soulagement pour les autres actionnaires de Continental, étant donné que la somme en jeu est moins importante que prévu. Harold Hamm devrait ainsi être en mesure de régler ce montant sans être contraint de vendre un nombre important d'actions Continental Resources.

## Il dépasse les 330 km/h... à vélo

Un nouveau record du monde. C'est tout simplement ce qu'a réalisé François Gissy en atteignant dimanche 9 novembre la vitesse stratosphérique de 333 km/h... à vélo. Comme le rapporte Corse Matin, ce Français de 32 ans ne roulait évidemment pas avec un vélo classique sur le circuit Paul Ricard du Castellet (Var). François Gissy, qui a d'ailleurs à cette occasion battu son propre record du monde (263 km/h en 2013), avait en réalité pris place sur un "vélo-fusée" conçu par l'ingénieur Arnold Neracher. "Le moteur est un propulseur fusée, explique-t-il à Corse Matin. Il fonctionne avec du peroxyde d'hydrogène très concentré à 90%". Le reste du vélo en revanche, est "fait maison". Et il est tellement léger que le risque de s'enlever est réel.

Grâce à ce deux-roues insolite, le Français a mis moins de cinq secondes pour avaler 1800 m de ligne droite, devançant très largement une Ferrari lancée à sa poursuite. Il voit désormais encore plus loin, comme il l'a expliqué au quotidien corse : "Nous pouvons passer de 0 à 400 km/h en moins de deux secondes. Mais pour concevoir un vélo encore plus puissant, il nous faudrait des sponsors."

D  
I  
L  
I  
T

## Abdelkader Khomri

"Les jeunes ont un rôle important dans la préservation de l'unité des pays arabes et africains en vue de les prémunir contre les menaces extérieures, notamment dans le contexte actuel (...). Il devient nécessaire d'encourager le dialogue entre les jeunes et d'exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faire face à ces idées destructrices visant la division des nations."

LA FRONDE S'AMPLIFIE AU FLN

# Un nouveau casse-tête pour Saïdani

*Décidément au FLN on semble affectionner les crises et les luttes intestines. En effet, le plus vieux parti n'arrive pas à se défaire de ses tiraillements internes. Des tiraillements qui vont certainement aller en s'accroissant au fur et à mesure que se rapproche l'échéance du prochain congrès, prévu au premier semestre de l'année 2015.*

PAR KAMAL HAMED

Le secrétaire général, Amar Saïdani, fait ainsi face à une nouvelle fronde. Lui qui croyait pourtant avoir réduit au silence ses détracteurs emmenés par son prédécesseur, Abdelaziz Belkhadem, est confronté de nouveau à la contestation. Ainsi en sus du refus de larges pans de militants et cadres de la restructuration organique à travers la création de nouvelles mouhafadhas, la contestation a aussi gagné les rangs des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Des dizaines de députés, appuyés semble-t-il par des membres du comité central, s'approprieraient à monter au créneau et faire part de leur opposition ouverte à Amar Saïdani. Cette nouvelle fronde a pour objectif la destitution du secrétaire général du FLN et l'élection d'un nouveau secrétaire général. Amar Saïdani est suspecté, afin de rester à la tête du parti, de programmer un congrès « sur mesure » afin de demeurer à son poste pour un mandat de cinq années. Selon certaines indiscretions c'est le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, qui serait le principal instigateur de cette nouvelle fronde. A cette fronde Saïdani ferait aussi face à la grogne qui se fait entendre de plus en plus au sein de la base militante. Il y a juste quelques jours des dizaines de militants et cadres, dont certains membres du comité cen-



Amar Saïdani, secrétaire général du FLN

tral et d'anciens membres du bureau politique, ont manifesté leur mécontentement devant le siège national du parti. Et n'était-ce l'intervention des forces de l'ordre, la situation aurait peut-être été connue des dérapages. « Saïdani dégage » scandaient les manifestants. C'est dire que la tension a atteint son comble et rien

n'indique qu'elle ne va pas aller en s'amplifiant durant les jours et les semaines à venir. En décidant de créer de nouvelles mouhafadhas et de les pourvoir par conséquent de nouveaux responsables, le secrétaire général du FLN, Amar Saïdani, rencontre, par ailleurs, de multiples difficultés. Cette décision a provoqué des

remous au sein du parti comme l'attestent les résistances émanant de la base militante. Les résistances que rencontre cette décision illustrent en ne peut mieux cette situation. Les militants en sont même venus aux mains lors de l'installation des nouveaux mouhafadhs. La création de nouvelles mouhafadhas ou le limogement des mouhafadhs sont perçus comme une manœuvre de Amar Saïdani à la veille de la tenue du prochain congrès du parti prévue dans quelques mois. A travers cette opération Saïdani, dit-on, compte asseoir sa mainmise sur le FLN et mettre ainsi tous les atouts de son côté lors du prochain conclave. Au sein du parti, il se dit que les victimes de cette restructuration sont surtout les partisans de l'ancien secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem. Amar Saïdani pense, en tout cas, que c'est Belkhadem qui est derrière la dernière manifestation devant le siège du parti. Le secrétaire général contesté, qui dit que la majorité des membres du comité central est de son côté, prépare déjà sa riposte. Il va ainsi réunir les mouhafadhs samedi prochain à l'effet d'avoir leur soutien et prouver à ses détracteurs que leurs assertions ne sont pas fondées.

K. H.

PROBLEMES DANS L'ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT

## Marche, grève et sit-in à Tizi-Ouzou

PAR LOUNES BOUGACI

Plusieurs actions de protestation ont eu lieu, hier, dans la ville de Tizi Ouzou afin d'exiger des autorités concernées la prise en charge de la multitude de problèmes auxquels font face les enseignants de tamazight en poste dans la wilaya. Ainsi, les enseignants de tamazight ont observé une grève durant toute la journée d'hier ainsi qu'un sit-in qui a rassemblé des centaines de personnes devant le siège de la direction de l'éducation de la wilaya. Afin de les soutenir, les étudiants du département de langue et culture amazighe de l'université Mouloud-Mammeri ont organisé, le même jour, une marche du campus de Hasnaoua vers le siège de l'académie en passant par la route de l'hôpital et la Grand-Rue. « Nous, enseignants de tamazight de Tizi-Ouzou réunis en assemblée générale dans le siège d'un syndicat autonome

pour examiner la situation de l'enseignement de tamazight dans les différents paliers de l'éducation, réitérons notre décision de grève pour le suivi d'un sit-in devant le siège de la direction de l'éducation de Tizi-Ouzou à 10h30 et appelons l'ensemble des enseignants de tamazight, les collègues des autres matières, les parents d'élèves, les étudiants ainsi que tous les militants sincères de la cause amazighe à s'associer à notre sit-in pour exiger, encore une fois, la satisfaction de nos revendications », lit-on dans le document distribué, hier lors dudit sit-in et rédigé par les enseignants de tamazight de la wilaya de Tizi Ouzou. Ces derniers, en protestant hier, entendent exiger entre autres « l'affectation d'enseignants vacataires, à défaut de créer de nouveaux postes budgétaires, dans tous les établissements où il y a un cumul de 10 heures supplémentaires ou plus, comme c'est le cas pour les autres matières, la révision de l'ensemble des

emplois du temps anti-pédagogiques, l'instruction ou le rappel des responsables des établissements concernés par l'enseignement de tamazight à respecter dans son intégralité la dernière circulaire relative à l'enseignement de tamazight datant de mai 2009 ainsi que les inspecteurs de la matière au suivi de son application sur le terrain et la levée des dispenses des élèves aux examens officiels (BAC et BEM en particulier) en se référant à la dernière circulaire et en instruisant avec insistance les chefs d'établissement concernés ». Sur un autre plan, les contestataires demandent « plus de rigueur dans l'établissement des besoins en nouveaux postes budgétaires pour chaque année scolaire et favoriser la consolidation en optant pour les établissements qui dispensent cette matière en premier lieu et l'ouverture de postes pour le recrutement d'inspecteurs de la matière ». Ils revendiquent également la dotation des bibliothèques des établissements en

ouvrages pédagogiques se rapportant à la langue, la littérature et la culture amazighes ainsi que « faire le bilan de 20 ans d'enseignement de cette matière pour programmer sa généralisation sur tout le territoire de la wilaya ». Il faut mettre définitivement fin au caractère optionnel de l'enseignement de tamazight dans le système éducatif et programmer l'enseignement de tamazight aux amazighophones à partir du préscolaire et prévoir son intégration dans l'examen officiel de la 5<sup>e</sup>. C'est du moins ce qui est exigé par les premiers concernés par l'enseignement de la langue amazighe. Ces derniers concluent : « Nous dénonçons le double langage et les mensonges des responsables au niveau de la direction de l'éducation de Tizi-Ouzou concernant le dossier de tamazight ».

L. B.

TRAFFIC DE DROGUE

## La hausse des saisies ne connaît aucune limite

PAR SMAÏL B.

En neuf mois, les quantités de drogues saisies en Algérie s'élèvent à 146 tonnes de résine de cannabis et de 815.585 comprimés de psychotropes. Rien que ça pour un pays qu'on qualifie souvent de transit. Mais à se fier aux chiffres, présentés, hier, par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, il est fort à parier que le statut de l'Algérie à ce sujet n'est plus le même. Les observateurs les plus avertis n'hésitent pas à affirmer que notre pays est un pays désormais consommateur si on suit la courbe ascendante des saisies opérées ces dernières années. Les statistiques de l'ONLCDT rendues publiques à l'occasion d'un colloque national organisé à Alger pour mettre en valeur le rôle de la société civile dans la prévention et le travail de proximité coordonné en matière de prévention de l'usage des drogues sont révélatrices sur l'évolution incroyable qu'a connue le trafic de drogue en Algérie. En une décennie, on compte plus de 614 tonnes de kif récupérées par les différents services de sécu-

rité dont 211 tonnes saisies l'année passée. A titre illustratif, et si on revenait dix ans en arrière, il a été enregistré en 2004 la récupération de 12 tonnes « seulement » de résine de cannabis. Autres temps, autres mœurs ! En 2005, le bilan portait sur la saisie de 9,6 tonnes contre 10 tonnes en 2006 et 16,5 une année plus tard. C'est à partir de 2008 que le trafic de drogue commençait à prendre de l'ampleur en Algérie puisqu'on comptait cette année là pas moins de 38 tonnes de kif saisis. Chose qui s'est confirmée en 2009 avec des saisies estimées à 74,6 tonnes. Toujours dans le tableau comparatif, soulignons que par rapport aux 9 premiers mois de l'année passée, on compte une hausse de 18% des saisies de résine de cannabis. Aussi, on compte une quantité de 87 tonnes de kif traité récupérées aux frontières du pays, essentiellement à l'ouest et sud-ouest puisque tout le monde sait que le cannabis introduit dans notre pays provient du Maroc. Au total, la région Ouest occupe la première place des saisies avec 122 tonnes sur 146 tonnes saisies, soit plus de 80%. Concernant les affaires traitées par les services

de la Gendarmerie nationale et de la Police, le bilan des neuf premiers mois de l'année 2014 indique une baisse de 18%, passant de 10.617 affaires à 8667 affaires traitées dont 2.473 affaires liées au trafic illicite de la drogue et 171 affaires liées au trafic international de résine de cannabis. On compte aussi 1.533 affaires de commercialisation de cannabis et 742 affaires de commercialisation de psychotropes.

Pour les personnes impliquées, l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie avance le chiffre de 11.822 interpellations dont 2.681 trafiquants et 6.877 usagers de résine de cannabis et 20 cultivateurs de cannabis et d'opium. 140 mis en cause sont par ailleurs de nationalités étrangères, notamment les ressortissants africains. Par rapport à la même période de l'année passée, on compte une baisse de 18% des personnes arrêtées. Toutefois, 345 personnes impliquées dans ces trafics sont en fuite.

S. B.

## Enquête sur la drogue en milieu scolaire

Une enquête sur la prévalence de la drogue en milieu scolaire sera lancée d'ici à la fin décembre 2014, a indiqué le directeur général par intérim de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), Mohamed Benhalla. « Une enquête spécifique sur la prévalence de la drogue en milieu scolaire sera lancée d'ici à la fin du mois de décembre prochain et les résultats seront prêts en juin de l'année 2015 », a-t-il précisé en marge d'une rencontre sur le rôle du mouvement associatif dans la prévention contre la drogue. Cette enquête, qui sera réalisée par le centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement a été initiée par l'ONLDT en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale. Elle sera réalisée avec l'appui technique du groupe MedNet, notamment en matière d'élaboration des questionnaires. « Une enquête globale estimée à 30 millions DA a été dérogée pour lancer cette enquête », selon M. Benhalla, ajoutant qu'une enquête similaire est prévue durant l'année 2015 dans des universités.

R. N.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

# L'UIT adopte des résolutions proposées par l'Algérie

L'Union internationale des télécommunications (UIT) a adopté les propositions présentées par l'Algérie au nom des pays arabes lors de la 19<sup>e</sup> Conférence des plénipotentiaires, tenue à Busan (Corée du Sud) du 20 octobre au 7 novembre 2014.

PAR INES AMROUDE

Il s'agit, selon un communiqué du ministère de la Poste et des Technologies de l'information, du projet d'amendement des résolutions 130 et 174. La résolution 130 porte sur "le renforcement du rôle de l'UIT dans la consécration de la relation de confiance et de sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication".

Selon le communiqué, l'objectif de cet amendement "est d'établir les cadres de

confiance en matière d'échange de données électroniques, encourager les opérations électroniques aux plans régional et international entre les administrations et les individus et prendre les mesures nécessaires à la sécurité des infrastructures et la lutte contre la cybercriminalité". La même source a souligné que "les pays en voie de développement sont appelés à mettre en place les cadres de confiance dans l'échange des informations sur la base des critères adéquats, utiliser les meilleures pratiques adoptées par l'UIT et bénéficier des ressources et services offerts par le secteur public et les organisations régionales et internationales". Concernant la résolution 174, elle porte sur le rôle de l'UIT concernant les affaires politiques internationales liées aux dangers de l'utilisation illicite des technologies de l'information et de la communication.

Cette résolution vise "l'établissement de relations de coopération internationale de haut niveau sous la présidence de l'UIT permettant d'évaluer les risques potentiels sur la sécurité nationale et internationale en utilisant ces technolo-



Tout miser sur la sécurisation des données et échanges.

gies à des fins illicites ou non pacifiques". Les résolutions proposées par l'Algérie ont pour objectif de "mettre en évidence l'importance de la coopération bilatérale et multilatérale entre les Etats membres de l'UIT et le secteur privé des technologies de l'information et de la communication en matière d'évaluation, de prévention et pour atténuer l'usage néfaste des technologies de l'information et de la communication". L'accent a été mis, pré-

cise le communiqué, sur l'impératif d'"engager un dialogue international et une coopération multilatérale en organisant une réunion entre les Etats membres et les parties influentes dans le secteur des technologies de l'information et de la communication" outre "la proposition d'idées sur la mise en place d'une charte mondiale sur les dangers de l'utilisation illicite de ces technologies".

I. A.

## NOUVELLE LOI SANITAIRE

# Le "veto" des pharmaciens

PAR RAYAN NASSIM

Le président du Conseil de déontologie pharmaceutique des wilayas du Centre, Dr Lotfi Ben Bahmed a critiqué, mercredi à Amsterdam, le nouveau projet de la loi sanitaire qui ne renferme pas, selon lui, "toutes les propositions formulées lors des Assises nationales sur la santé". "Certaines recommandations des Assises nationales sur la santé, notamment celles émises par l'atelier de médicaments n'ont pas été prises en considération lors de l'élaboration de la nouvelle loi sur la santé", a regretté Dr Ben Bahmed en marge du 17<sup>e</sup> Colloque européen de la société internationale de pharmacoeconomie qui se tient dans la capitale néerlandaise. Les acteurs de l'industrie pharmaceutique, "producteurs et pharmaciens, ont formulé plusieurs proposi-

tions retenues au titre des recommandations des Assises nationales sur la santé, tenues en juin 2014", a-t-il fait savoir. Le ministre avait promis de les intégrer dans ce projet, mais les spécialistes sont surpris de les voir "tronquées", a-t-il soutenu. Il s'agit notamment des recommandations inhérentes à "l'erreur professionnelle" et aux textes élaborés durant les années 90, a précisé le docteur Ben Bahmed, déplorant leur suppression du nouveau projet de loi. "Ce comportement renvoie l'Algérie aux années 50", a-t-il dit. Il a souhaité que le ministère revise le contenu du nouveau projet de loi dans le volet relatif à l'erreur professionnelle, avant sa soumission au gouvernement. Il a, en outre, rappelé que le nouveau projet de loi "réduit les fonctions du conseil d'éthique, ne définit pas clairement les fonctions des corps du secteur et ne tient pas compte de leurs spécificités".

Le pharmacien est réduit dans le nouveau texte à un simple "vendeur de médicaments", a-t-il poursuivi. Selon lui, le nouveau projet de loi devait adapter le secteur de santé en Algérie avec les mutations du 21<sup>e</sup> siècle, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, alors qu'il la replongeait, a-t-il dit, "dans certaines de ses dispositions à avant 1985". "Les personnes ayant élaboré le texte n'ont pas respecté les recommandations du ministre", a-t-il fait remarquer. Par ailleurs, le spécialiste a souhaité que le ministère prenne en considération toutes les propositions retenues par les Assises nationales sur la santé, organisées en juin 2014 afin que cette loi contribue à la promotion de la santé publique et réponde aux besoins de la société.

R. N.

## EHU D'ORAN, ATTEINTS D'OBÉSITÉ SÉVÈRE

# Plus de 20 malades opérés

Plus de vingt malades atteints d'obésité sévère ont été opérés au niveau du service de la chirurgie viscérale et laparoscopie de l'EHU "1<sup>er</sup>-Novembre" d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement. Ces malades ont été opérés par la technique dite chirurgie bariatrique consistant à restreindre l'absorption des aliments, diminuant, de fait, l'apport calorifique journalier afin de lutter contre l'obésité.

La chirurgie bariatrique est une technique chirurgicale utilisée dans certains cas d'obésité sévère quand la vie du patient est

menacée après l'échec de tous les autres traitements. Cette technique a été lancée dernièrement au niveau de l'EHU d'Oran. Les résultats obtenus sont très satisfaisants, a-t-on fait savoir, citant à titre d'exemple le cas d'une patiente qui pesait 170 kg et qui a réussi à perdre 60kg, voire jusqu'à 70 kg après l'intervention. Les techniques opératoires utilisées sont variables en fonction des patients, le suivi est constant et nécessaire par une équipe pluridisciplinaire, précise-t-on ajoutant qu'un nombre important de malades est recensé au niveau du service pour subir cette forme

de chirurgie. L'obésité est un facteur déclenchant ou aggravant de nombreuses maladies graves, telles les maladies cardiaques, l'hypertension artérielle, les troubles respiratoires, l'augmentation du taux de cholestérol ou encore le diabète. Les adultes ayant un IMC (indice de masse corporelle) de 30 ou plus, sont jugés obèses, quand cet indice est de 40 ou plus, on parle d'obésité morbide. En Algérie, l'obésité est devenue un problème de santé préoccupant. Selon l'OMS, 53 % des femmes (soit plus d'une sur deux) sont obèses en Algérie.

APS

## EFFONDREMENT D'UNE VIEILLE BÂTISSÉ À LA CASBAH D'ALGER Pas de victimes

Une vieille bâtisse de la vieille médina d'Alger, La Casbah, s'est effondrée en fin de journée, vers 18 h, sans faire heureusement de victimes, a-t-on appris auprès de la Protection civile. La bâtisse, une vieille maison d'un étage située au 19 rue Rachid-Kherbache s'est effondrée vers 18 h, a expliqué à l'APS le commandant Achour, cadre au sein de la direction générale de la Protection civile. "Les citoyens de ce quartier avaient signalé à nos services que cette bâtisse, après les dernières pluies, menaçait de s'écrouler à tout moment. Nous avons dépêché sur place une équipe de la Protection civile pour sécuriser les lieux. L'effondrement s'est produit en fin d'après-midi, sans faire de victimes", a-t-il précisé, ajoutant que cette maison était "déjà innocuée". Un cordon de sécurité de la Protection civile a été mis en place, ajoute-t-on de même source. Mardi matin vers 8 h 30, un immeuble de trois étages en réfection s'était effondré à la rue Ahmed-Bouzrina (ex-rue de la Lyre), faisant un mort et quatre blessés, dont une femme de 58 ans, rappelle-t-on.

HASSI-BAHBAH

## Crash d'un Mig 25 au cours d'un exercice

Un avion de combat de type Mig-25 des forces aériennes algériennes s'est crashé mardi soir à 18 h 30, lors d'un exercice d'entraînement près du Polygone central de Hassi-Bahbah/1<sup>er</sup> Région militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le pilote de l'avion a réussi à s'éjecter avant le crash et aucun dégât n'a été enregistré sur les lieux, a précisé la même source. Une commission d'enquête a été immédiatement désignée pour déterminer les causes et les circonstances de cet accident.

APS

## CONTREFAÇON DES PRODUITS INFORMATIQUES

# L'autre danger pour les consommateurs

**La dernière étude de Business alliance software (BSA) dénote que 95 % des produits informatiques sont touchés par la contrefaçon. Des logiciels piratés et sans protection contre les virus s'écoulent ainsi sur le marché.**

FAYCAL ABDELGHANI

C'est également le même taux déploré récemment par Microsoft Algérie qui a appelé à renforcer le contrôle et à protéger les droits des créateurs de logiciels destinés au marché. Selon un spécialiste algérien de l'informatique « les chiffres sont à nuancer mais la vente de logiciels non certifiés est en nette progression ». Selon cette association internationale d'études et

de consulting en informatique, l'Algérie se situe parmi les premiers pays du monde où le marché de l'informatique, des accessoires et des logiciels sont minés par la contrefaçon. Les multinationales de l'informatique à l'instar de Microsoft, Oracle et IBM tirent la sonnette d'alarme sur la vente sans contrôle de leurs produits piratés et inscrits sous de faux labels. La facture de ces préjudices se situe, selon BSA, en moyenne à 40 millions de dollars annuellement, mais ces pertes sont bien plus importantes et parfois difficilement quantifiables. En effet, le commerce de l'informatique est victime, depuis des années, d'un piratage incessant de logiciels contenus dans des CD et cédés à des prix dérisoires ne dépassant pas les 2.000 DA. Tous les moyens sont bons pour l'enrichissement illicite face à une faiblesse des moyens de contrôle et les garanties de

protection. Dans ce contexte, des réseaux écoulent des CD contrefaits sous de fausses marques sans aucune traçabilité. Il faut savoir que cette concurrence déloyale maintes fois signalée par les grandes firmes installées en Algérie se présente comme un danger aussi bien pour les utilisateurs que pour les consommateurs. A noter que le réseau des revendeurs agréés par les multinationales reste insuffisamment couvert pour les besoins nationaux. Les préjudices pour les grandes entreprises sont énormes et peuvent se constater à travers les virus qui causent des dysfonctionnements des principales fonctions de l'administration (service de paiement, comptabilité, ressources humaines...). L'autre impact négatif se traduit par des pertes de marchés et une baisse des performances des entreprises dont la plupart dépendent de l'informatique dans leur ges-

tion quotidienne. Ces multinationales, pour protéger leurs parts de marché en Algérie, font désormais appel à un réseau de compétences locales qui subissent des formations et recyclages sur les dernières nouveautés technologiques. Mais en Algérie beaucoup reste à faire selon les spécialistes contactés. Le mieux est de sécuriser les infrastructures informatiques en implantant des détecteurs capables de dénicher les faux logiciels. A ce niveau, une véritable bataille sur le plan juridique est annoncée avec toutes les mesures de protection des utilisateurs parmi les entreprises et les particuliers qui doivent être mis en branle par les pouvoirs publics. La lutte contre le fléau des imitations frauduleuses s'annonce désormais plus dure à tous les niveaux de l'activité économique.

F. A.

## RAPPORT DE LA LADDH SUR LES PRISONNIERS ALGÉRIENS EN IRAK

### "Leur situation est dramatique !"

Les prisonniers algériens en Irak depuis 2005 vivent dans une situation dramatique. Jugés sans procès, ils ont été condamnés à de lourdes peines.

Le rapport de la LADDH a mis récemment en lumière la situation des prisonniers algériens en Irak détenus depuis près de neuf ans. Leur état est plus qu'inquiétant vu les conditions exécrables de leur incarcération. Ils sont probablement une dizaine à être emprisonnés en Irak depuis l'invasion américaine dans ce pays. Ces Algériens, dont quelques-uns ont transité par l'Irak durant cette période, ont connu le sort de la prison. Ils ont été arrêtés sur la base infondée de « terroristes ». Ils ont été jugés, selon la LADDH, sans aucun procès et la plupart condamnés à 15 ans de prison. Pourtant selon la Ligue des droits de l'homme et un avocat de l'un de ces prisonniers, « ils affirment avoir été détenus sans motifs ».

Mohamed Ahmed Ouabed, qui fait partie de ces détenus, affirme « avoir été torturé durant l'occupation américaine et avoir été balloté d'une prison à une autre en subissant les pires préjudices ». Les autres, dont on ne connaît pas exactement le sort croupissent dans des salles où les conditions restent encore pires. La LADDH confirme que « des détenus sont frappés à coups de câbles et d'autres sont morts sous la torture ». Mais la LADDH ne donne aucun chiffre sur leur nombre ni d'où ils ont transité. Encore que la thèse « djihadiste » de ces derniers est peu plausible. En tous cas, la Ligue qui a déjà rapporté le cas de maltraitance de ces prisonniers récidive avec un compte rendu où il est mentionné « des pratiques visent souvent à l'obtention d'aveux, qui demeurent la preuve privilégiée par la justice irakienne ou d'autres mauvais traitements commis par des interrogateurs ou des gardiens

de prison irakiens ». Aucun contact n'est donc permis avec les détenus où les fuites se font souvent par le biais d'avocats. Et ce qui complique la situation, c'est le peu d'empressement des autorités algériennes à mettre un terme à cette cacophonie. La Ligue des droits de l'homme a exhorté les autorités, via son canal diplomatique, à intervenir pour voir de près ce qui se passe dans ces prisons. Jusqu'à, la coopération judiciaire est molle avec l'Irak qui ne montre aucune disponibilité à fournir des détails sur la situation de ces prisonniers. « Pourquoi notre ministère des Affaires étrangères ne s'occupe-t-il pas du sort de nos ressortissants qui croupissent dans les prisons irakiennes ? Pourquoi ce manque de coopération entre les autorités algériennes et les autorités irakiennes concernées sur la question des ressortissants algériens détenus en Irak ? », s'interroge la Ligue algérienne des

droits de l'homme. En attendant, la LADDH attend la réaction du gouvernement algérien pour faire pression sur le gouvernement irakien afin d'intervenir rapidement dans ce dossier. Affaire à suivre.

F. A.

## COMPLEXE D'EL HADJAR À ANNABA

### Redémarrage incessant de l'un des hauts fourneaux

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ahmed Belabbès, directeur général du groupe Sider, partenaire du groupe ArcelorMittal a annoncé hier dans l'Invité de la rédaction de la chaîne III de la Radio algérienne le redémarrage de l'un des hauts fourneaux. Il a annoncé que le complexe sidérurgique d'El Hadjar va connaître le redémarrage incessant de l'un des hauts fourneaux. L'invité, Ahmed Belabbès, directeur général du groupe Sider, partenaire du groupe ArcelorMittal, a signalé, lors de cette émission, que la production d'acier du complexe sidérurgique d'El Hadjar, qui était de 1 million de tonnes au départ a, depuis, chuté à 600.000 tonnes, « jusqu'à se situer, aujourd'hui, à 300.000 tonnes », contre une demande nationale des seuls ronds à bétons et fils pour machines, d'environ 4 millions de tonnes. De la révision de l'un des hauts fourneaux de cette usine, il rappelle que celui-ci va commencer à produire « d'ici à une semaine » de l'acier à partir duquel seront fabriqués d'autres produits finis.

Il précise ensuite, que la révision, la réfection et la modernisation complète de cet outil n'est, en réalité, prévue que pour octobre 2015 et « qu'en attendant, nous allons tenter de le faire fonctionner du mieux possible ».

Concernant la maintenance de ce complexe, M. Belabbès admet que c'est l'ensemble de celui-ci qui, « depuis 2007 à 2008, et compte tenu de la situation financière difficile de la société qui en assure la gestion, n'a pas fait l'objet d'un entretien adéquat ».

Concernant les investissements du repreneur de l'usine (ArcelorMittal), l'invité signale que ceux-ci n'ont été réalisés que durant les premières années du partenariat, mais depuis 2008, assure-t-il, ceux-ci se sont taris « en dehors de quelques investissements destinés à assurer le fonctionnement des équipements ».

Il annonce, ensuite, que le programme de développement et de modernisation de 1,5 milliard de dollars retenu pour El Hadjar prévoit de « faire passer la capacité de production de celui-ci à 2,2 millions de

tonnes/an ». Commentant le programme d'industrialisation du pays, le directeur général du groupe Sider revient sur le projet de réhabilitation et d'extension des capacités du complexe d'El Hadjar, d'ici à 2017, en indiquant qu'une fois opérationnel « celui-ci devrait commencer à produire 1 million de tonnes de produits plats et 1,2 million de tonnes de produits ronds ».

Il annonce, d'autre part, que les capacités de ce dernier devraient être renforcées par la mise en service du complexe sidérurgique de Bellara, dans la wilaya de Jijel, dont le lancement des machines, prévu en 2017, permettra de couler 4 millions de tonnes d'acier.

M. Belabbès indique encore que « le plan de développement de la sidérurgie en Algérie englobe également celui de l'exploitation des importants sites miniers d'Ouenza et de Boukhadra en particulier, afin que leur production puisse se faire en conformité avec les besoins d'extension des capacités d'El Hadjar ».

K. H.

### A PARTIR DU 31 DÉCEMBRE Retrait de la circulation d'anciens billets de banque

D'anciens billets de banque, émis durant les années 80, seront retirés de la circulation le 31 décembre 2014, a rappelé, hier, la Banque d'Algérie dans un communiqué. Il s'agit des billets, respectivement, de 200 DA de type 1983, de 100 DA de type 1981 et 1982, de 20 DA de type 1983 et de 10 DA de type 1983, selon la Banque centrale qui explique que ce retrait "entre dans le cadre de l'amélioration et du rajeunissement des billets de banque en circulation". Les détenteurs de ces anciens billets pourront effectuer toutes leurs transactions normales (achats de produits et de services divers...) jusqu'au 31 décembre 2014. Ils pourront aussi les échanger, sans limitation de montant, auprès de toutes les banques jusqu'au 31 décembre 2014. La Banque d'Algérie indique également que le public aura la faculté d'échanger, sans formalité particulière, les billets retirés pendant une période de dix (10) ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, soit jusqu'au 31 décembre 2024, et ce, exclusivement auprès des guichets de la Banque d'Algérie à travers son réseau d'agences ouvertes dans toutes les wilayas du pays. Par ailleurs, elle rappelle que ces anciens billets avaient été grandement remplacés par la mise en circulation des billets et pièces, notamment par les billets type années 90 de 200 DA et les pièces de 200 DA, 100 DA, 50 DA, 20 DA et 10 DA.

### HAUTE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE

#### Lamarna depuis hier au Caire

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamarna est arrivé mercredi après-midi au Caire pour une visite dans le cadre de la tenue de la 7<sup>e</sup> session de la haute commission mixte algéro-égyptienne. Le chef de la diplomatie algérienne était accueilli à son arrivée à l'aéroport international du Caire par son homologue égyptien Sameh Chokri et le ministre de la Coopération internationale, Nadja El Ahwani, avec lesquels il coprésidera la réunion du comité du suivi au niveau ministériel en prévision de la session de la haute commission mixte prévue jeudi.

R. N.

CONSÉCRATION DE L'INFORMATION DE PROXIMITÉ

# La tutelle adopte une vaste stratégie

*Hamid Grine a mis en exergue l'importance que revêt l'information de proximité et la mission dévolue, dans ce cadre, aux entreprises d'information publiques.*

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a fait état, mardi à Tamanrasset, d'une vaste stratégie adoptée par son secteur visant la consécration de l'information de proximité. S'exprimant lors d'un point de presse, au niveau du nouveau siège de la direction régionale de télédiffusion (TDA) lors de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a mis en exergue l'importance que revêt l'information de proximité et la mission dévolue, dans ce cadre, aux entreprises d'information publiques. "Le secteur de la Communication s'appuie actuellement sur une large stratégie visant la consécration de l'information de proximité pour se rapprocher du citoyen, prendre en charge ses préoccupations et consacrer son droit à l'information", a affirmé le ministre.

A ce titre, Hamid Grine a fait part, en attendant l'entrée en service de l'imprimerie de presse de Tamanrasset, de la



Hamid Grine, ministre de la Communication.

signature prochaine d'une convention avec la compagnie aérienne Air-Algérie pour l'acheminement quotidien d'un certain nombre de titres de la presse nationale vers la wilaya de Tamanrasset, afin de permettre à ses habitants de suivre l'actualité.

Le ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance de la formation des journalistes en vue de leur permettre de se perfectionner et de se mettre au diapason des mutations technologiques que connaît

le monde de la communication moderne, signalant, à ce propos, qu'une action est actuellement en cours pour la formation de près de 4.000 journalistes de différents organes de la presse publique.

Auparavant, M. Grine a visité le siège de la radio Ahaggar, où une présentation lui a été faite sur les conditions de son fonctionnement, avant d'inspecter le projet de l'imprimerie de presse, située au quartier El-Wiam et dont il a appelé les responsables concernés à veiller, dans sa réalisa-

tion, au respect du cachet architectural et des spécificités culturelles de la région. Occupant une surface de 3.090 m<sup>2</sup>, cette nouvelle structure s'est vue "accorder, au titre du programme spécial de développement des régions du Sud, un financement de 400 millions DA pour sa réalisation", a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Le ministre a ensuite inspecté le siège du centre de TDA où d'amples explications lui ont été fournies sur le champ de couverture assuré par l'entreprise, les projets en perspectives pour lever les zones d'ombre encore existantes, sachant que le taux de couverture radiophonique actuel est de l'ordre de 95 %.

La délégation ministérielle a poursuivi sa tournée par une visite au bureau de wilaya de l'entreprise Algérie Presse Service, où elle s'est enquis des missions et activités d'information assurées par cette structure au niveau de cette vaste région dans l'extrême sud du pays. Le ministre a clôturé sa tournée de travail et d'inspection d'une journée dans la wilaya par une visite à la Maison de l'Imzad de l'association culturelle "Sauvez l'Imzad", ainsi que le musée national du parc culturel de l'Ahaggar.

R. N.

CAMPAGNE AGRICOLE 2013-2014

## Amélioration de la production dans la wilaya d'Alger

PAR INES AMROUDE

La production agricole dans la wilaya d'Alger a connu une nette amélioration durant la campagne agricole 2013-2014 par rapport à la campagne précédente,

### PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ Le ministère a reçu 278 propositions

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a reçu, dans le cadre de l'élaboration du projet de loi sur la santé, 278 propositions émanant de différents partenaires du secteur, a indiqué lundi à Alger le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée au débat sur le projet de loi de finances 2015, Boudiaf a affirmé que "le ministère qui apporte actuellement les dernières retouches à ce projet de loi, a reçu de la part des différents acteurs du secteur ou des parties concernées d'intéressantes propositions et initiatives touchant à tous les volets". Le ministère "rassure tous les participants que leurs propositions et initiatives ont été prises en considération", a-t-il dit, relevant que ce projet de loi serait prochainement présenté pour examen au secrétariat général du gouvernement. Le ministre de la Santé avait affirmé dans des déclarations récentes que la nouvelle loi sur la santé serait présentée au Parlement avant la fin de l'année. Par ailleurs, et concernant les perturbations que connaît le secteur, Boudiaf a souligné que "le dialogue reste ouvert à tous les corps du secteur". Il a mis l'accent, dans ce cadre, "sur la nécessité de prendre en compte les réalisations accomplies au profit des différents corps du secteur" ajoutant que "la porte du dialogue est ouverte au plus haut niveau pour prendre en charge toutes les préoccupations". Le ministre de la santé a souligné que "la révision des statuts des enseignants paramédicaux n'est pas à l'ordre du jour".

R. N.

a-t-on appris mardi d'une source à la direction de l'agriculture.

Cette amélioration a été marquée par l'augmentation de la valeur financière du produit agricole estimée à 33,8 milliards DA, soit une hausse de 12,6 % par rapport à la valeur enregistrée durant la campagne 2012-2013 (environ 30 milliards DA), a précisé la même source.

La production des fruits et légumes a atteint plus de 3,5 millions de quintaux durant la même campagne. 740.000 quintaux ont été la récolte en pomme de terre contre 960.000 quintaux pour les agrumes, ce qui constitue la moitié des besoins exprimés en fruits et légumes au niveau d'Alger.

40,7 millions de litres de lait ont été produits dans la wilaya d'Alger dont la moitié au niveau de 6 communes sur 40 communes de la wilaya. La commune d'Ouled Chbel vient en tête des communes productrices, à savoir Birtouta, Rouiba, Les Eucalyptus, Maâlma et Douera. Cette quantité ne couvre que 8 à 10 % des besoins exprimés dans la wilaya d'Alger approvisionné en lait des wilayas limitrophes. 18 millions de litres de lait de vache ont été collectés auprès des éleveurs puis orientés vers les offices de lait durant cette campagne, a indiqué la direction de l'agriculture. Cette production a connu une augmentation par rapport aux années précédentes (2000-2008) où la pro-

duction était de 5 millions de litres. La production en céréales dans la wilaya d'Alger a atteint durant cette même campagne près de 39.000 quintaux, soit une réduction de 19 % par rapport à la récolte de la campagne précédente. Ce recul est dû à une pluviométrie instable durant les mois d'avril et de mai derniers. La superficie globale des terres agricoles exploitées dans la wilaya est de 29.000 hectares dont 15.000 hectares irrigués et 23.000 hectares consacrés à la plantation des légumes et arbres fruitiers. La wilaya compte près de 3.000 exploitations agricoles, collectives, individuelles et privées.

I. A.

POUVOIR S'INSÉRER DANS LE MONDE DU TRAVAIL

## Tout miser sur la formation

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a exhorté, mardi depuis El-Menea (275 km au sud de Ghardaïa), les jeunes à se consacrer à une formation et à une qualification pour pouvoir s'insérer dans le monde du travail.

"La qualification et la formation doivent être une des priorités des jeunes, surtout que l'Etat a mis en place des établissements de formation de proximité accessibles à tous (hommes et femmes), en milieu rural et urbain", a affirmé le ministre lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ghardaïa. Plus de 1.200 centres de formation, répartis sur l'ensemble du territoire national, sont à la disposition des citoyens, pour une qualification qui constitue un des principaux axes de la stratégie nationale de la formation professionnelle. Visitant des structures relevant de son secteur dans la daïra d'El-Menea, M. Bedoui a insisté aussi sur l'apprentissage continu, devenu "une

nécessité" pour relever les défis socio-économiques du pays, avant d'indiquer que le département qu'il représente ambitionne de faire de Ghardaïa un pôle d'excellence en matière d'enseignement professionnel. Pour concrétiser cet objectif, il a été décidé la création d'un institut spécialisé dans les métiers de l'agriculture et de l'hydraulique à El-Menea et un autre dans le tourisme et les métiers de l'artisanat à Ghardaïa, ainsi que la création de trois laboratoires de langues à Guerrara, Ghardaïa et El-Menea. Tout en se félicitant de la synergie entre le secteur de la formation professionnelle et l'environnement économique dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre a mis en avant l'importance de l'ouverture des établissements économiques aux apprenants avec une opportunité d'emploi à l'issue de leur formation. "Les entités socio-économiques et industrielles doivent être également des lieux de formation pour les jeunes", a-t-il souligné à ce propos. Auparavant, le min-

istre avait présidé une rencontre avec la famille de la formation professionnelle, les partenaires économiques et les représentants de la société civile, au cours de laquelle il a écouté les doléances des jeunes stagiaires et s'est enquis de la situation de son secteur à travers la wilaya. Le nombre total de jeunes en formation dans les différents établissements du secteur dans cette wilaya, cette année, est estimé à 9.011 stagiaires répartis sur 28 établissements de formation, dont 19 centres de formation, trois annexes, un institut national spécialisé (INSFP) et cinq écoles de formation privées agréées, offrant une capacité globale de 4.750 places pédagogiques et 1.180 lits pour le régime résidentiel. Le secteur de la formation compte aussi 11 restaurants, 20 bibliothèques, 17 stades par la pratique sportive, 13 cercles de détente et de loisirs pour les jeunes, en plus de 3 centres et 2 instituts de la formation professionnelle en cours de réalisation.

R. N.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE ANUGA EN ALLEMAGNE

# Vers la participation qualitative des opérateurs économiques algériens

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) s'intéresse d'ores et déjà au salon international de l'agroalimentaire - Anuga - prévu à Cologne en Allemagne du 10 au 14 octobre 2015.

PAR AMAR AOUIMER

La Caci convie les opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, à prendre part à cette manifestation économique et commerciale annuelle. Des producteurs nationaux d'huile d'olive s'apprentent d'ailleurs à remplir les formalités nécessaires d'inscription et d'enregistrement pour participer à cet événement. Kölnmesse organise le plus grand salon



international du domaine de l'agroalimentaire - Anuga - et il souhaite une forte participation des producteurs et exposants algériens. "Ce salon biennal s'est imposé depuis des années comme le salon référence du secteur agroalimentaire. En effet, les principaux tenants de l'industrie agroalimentaire seront présents et auront l'occasion

unique d'approcher des partenaires potentiels avec leurs services et produits" affirment les organisateurs de cet événement. Les responsables de la Caci soulignent à ce propos qu'"en 2013, plus de 6.770 exposants venant du monde entier y ont présenté leurs produits sur une surface totale de 284.000 m<sup>2</sup>. Plus de 154.000 visiteurs profes-

sionnels y ont présenté leurs nouveautés dans tout le spectre de services et produits du secteur, à savoir les producteurs, importateurs et distributeurs d'aliments et boissons, de technologies de services traiteurs et du commerce en détail, les prestataires de service dans le domaine des traiteurs et du commerce en détail des aliments, les agences du commerce et les fournisseurs des spécialités et des aliments préparés frais". Les exposants algériens désireux de prendre part à ce salon pourront bénéficier des avantages et facilités octroyés par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) qui offre, à hauteur de 80 %, la prise en charge des frais relatifs au transport et à l'acheminement des échantillons et des marchandises exposés durant les cinq jours de ce salon.

A. A.

PRÉVUES POUR LES HAUTS-PLATEAUX ET LE SUD

## Réalisation de centrales solaires d'une puissance de 343 MW

PAR RIAD EL HADI

Plusieurs centrales solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 343 mégawatts (MW) sont en cours de réalisation en Algérie, a indiqué une représentante de la Société d'électricité et d'énergies renouvelables (SKTM, filiale du groupe Sonelgaz) lors d'un séminaire à Alger. Ces projets sont implantés principalement dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du sud du pays, a précisé le chef de projet engineering à la SKTM, Baya Belarbi, lors d'une rencontre organisée par la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK) sur les énergies renouvelables. Ainsi, les capacités de production d'électricité dans les wilayas de Sétif, Bordj-Bou-Argeridj, Batna, Mila, Souk Ahras, seront renforcées de 90 MW d'origine renouvelable, alors que celles de Saïda, Naâma, El Bayadh, Sidi-Bel-Abbès bénéficieront de quatre centrales d'une puissance globale de 85 MW.

Une puissance de 90 MW additionnelle sera injectée, par ailleurs, aux wilayas de M'sila, Djelfa, Laghouat, Ouargla, grâce à ces nouvelles centrales, a ajouté la même responsable. Sept centrales solaires totalisant une puissance de 53 MW sont également en cours de réalisation pour couvrir la boucle d'In Salah-Adrar-Timimoun. D'autres centrales seront construites dans les régions de Tindouf (9 MW), Djanet (3 MW) et Tamanrasset (13 MW).

La SKTM, qui est chargée de la mise en œuvre du programme national en la matière, prévoit aussi la construction de 19 centrales solaires totalisant une puissance de 57 MW, destinées à l'hybridation des centrales conventionnelles existantes, a encore indiqué Mme Belarbi. Cette entreprise compte, en outre,

réaliser une ferme éolienne de 20 MW à Khenchla, une centrale électrique de 5 MW à Guelma et une centrale électrique à concentrateurs solaires de 20 MW à Béni Abbès. Ces projets s'ajoutent à une centrale photovoltaïque pilote à Ghardaïa d'une puissance de 1,1 MW et à une ferme éolienne à Adrar d'une capacité de 10MW, inaugurées en juillet dernier. Que prévoit le programme national de développement des énergies renouvelables ?

Le programme national de développement des énergies renouvelables prévoit l'installation d'une capacité globale de 22.000 MW dont 12.000 MW seront destinés à couvrir le marché local sur la période 2011-2030.

A l'horizon 2030, environ 30 % à 40% de la production d'électricité destinée à la consommation nationale sera d'origine renouvelable. Le déploiement du programme dédié au marché national sera mené en trois étapes. La première, qui s'étale jusqu'en 2016, vise la réalisation de projets pilotes afin de tester les différentes technologies. La seconde étape, entre 2017 et 2020, sera marquée par le début du déploiement du programme, l'entrée en production des équipements et la maîtrise des coûts grâce à la production de près de 2.600 MW durant cette phase.

A partir de 2021, le programme national de développement des énergies renouvelables sera déployé à grande échelle avec l'ambition d'atteindre 12.000 MW à fin 2030. Ce plan a pour objectif principal de mettre en valeur les ressources inépuisables du pays notamment le solaire afin de diversifier les sources d'énergie.

L'Algérie possède le potentiel solaire le plus important au niveau méditerranéen avec une durée moyenne d'ensoleillement qui se situe entre 2.650 heures/an

et 3.500 heures/an. Quant à la ressource éolienne, elle varie d'un endroit à un autre: Concernant l'exportation des énergies renouvelables, l'Algérie envisage de réserver près de 10.000 MW à l'horizon 2030 pour satisfaire les besoins à l'extérieur du pays.

Mais l'exportation "reste conditionnée par l'existence d'une garantie d'achat à long terme, de partenaires fiables et de financements extérieurs", selon les explications de Mme Belarbi. Présent à cette rencontre, le directeur général de l'Académie allemande des énergies renouvelables, Herr Berthold Breid, a estimé qu'il serait préférable que les efforts de l'Algérie soient focalisés sur le développement du marché local pour satisfaire la demande croissante de sa population. Selon lui, l'Allemagne n'envisage pas d'importer de l'énergie renouvelable, mais veut plutôt renforcer ses capacités locales de production, déplorant l'échec de l'initiative "Desertec" visant l'exportation du potentiel énergétique des déserts de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient pour approvisionner durablement l'Europe. Expliquant les raisons de cet échec, Breid a évoqué le manque de volonté politique de la part de certains pays citant particulièrement l'Espagne qui jouait "un rôle très négatif". "Les Espagnols ont tout fait pour bloquer ce projet afin de pouvoir vendre leurs surplus en électricité et faire profiter leur propre industrie d'énergie renouvelables", a-t-il affirmé. L'expert Samir Mahfoud, représentant du bureau de consulting allemand MVV Decon, a imputé l'échec de l'initiative de Desertec à la problématique du financement de ses projets ainsi qu'à l'instabilité de pays de la rive sud de la méditerranée suite aux bouleversements politiques intervenus depuis 2011.

R. E.

### TRAVAUX PUBLICS

#### L'Algérie souhaiterait profiter de l'expérience des entreprises espagnoles

Le ministre des travaux publics, Abdelkader Kadi, a exprimé le souhait de l'Algérie de renforcer ses relations économiques avec l'Espagne et de tirer avantage de l'expérience des entreprises espagnoles notamment dans le secteur des travaux publics. Le ministre qui intervenait à l'issue d'une rencontre avec la ministre espagnole de l'Équipement, Ana Pastor, a indiqué que "les entretiens ont permis de passer en revue tous les projets pris en charge par des sociétés espagnoles en Algérie", exprimant le souhait de l'Algérie de tirer avantage de la grande expérience des entreprises espagnoles notamment en matière de routes et des travaux publics.

Anna Pastor a, pour sa part, salué les relations bilatérales existant entre les deux pays soulignant que sa visite en Algérie avait pour but de "les promouvoir à la hauteur des aspirations des deux peuples, notamment aux plans économique et commercial".

La ministre espagnole a annoncé que ses rencontres avec des ministres et des responsables algériens "permettront l'évaluation des projets réalisés entre les deux pays et ouvriront la voie à des consultations pour le lancement de projets futurs et une feuille de route bilatérale dans le domaine des infrastructures de base et d'équipements tels les aéroports et les ports". En 2013, l'Espagne était le premier client de l'Algérie en termes de volume des échanges commerciaux (7,47 milliards de dollars). Elle est son quatrième fournisseur avec 3,93 milliards de dollars. Durant le premier trimestre 2014, l'Espagne figurait parmi les plus gros clients de l'Algérie avec des achats estimés à 2,5 milliards de dollars et son 4<sup>e</sup> fournisseur avec 1,21 milliard de dollars.

R. E.

## SAIDA

**Relogement de 25 familles à Youb**

Vingt-cinq familles de la commune de Youb (Saïda) résidant dans des maisons vétustes ont été relogées mardi dernier au titre du programme de résorption de l'habitat précaire. Les bénéficiaires de ces nouveaux logements, situés à la cité 5-Juillet, ont exprimé leur joie d'être relogés après avoir "souffert de longues années". Le chef de daïra de Youb, Lahoual Boudali, a indiqué que cette opération est la première du genre dans cette commune, soulignant que l'opération de relogement s'est effectuée dans de bonnes conditions. Les habitations précaires, véritables point noir dans le centre-ville de Saïda, ont été démolies. L'assiette a été récupérée pour accueillir le projet d'un nouveau siège de la daïra. L'opération d'aménagement externe des nouveaux logements qui disposent de toutes les commodités se poursuivra par l'OPGI. Une deuxième opération de relogement de 15 autres familles résidant dans des habitations précaires à proximité du stade communal de Youb est prévue, une fois réceptionné un quota de logements en cours de réalisation, a ajouté le même responsable.

## MASCARA

**Restauration de 717 vieilles bâtisses**

Les travaux de restauration de 717 vieilles bâtisses de la wilaya de Mascara ont été lancés dernièrement, dans le cadre d'un programme de 1.765 habitations concernées par cette opération, a indiqué le directeur de l'habitat. L'édification de ces habitations, qui sont dans un état de dégradation avancée, remonte à l'époque coloniale française, selon Brahim Kedani. Au total, 1.588 aides ont été affectées à la réfection d'habitations individuelles réparties dans 25 communes et 117 aides pour 177 logements situés dans des immeubles au niveau des communes de Mascara, Mohammadia et Sig. Selon le même responsable, le démarrage des travaux de rénovation des habitations restantes bénéficiant d'aides de l'Etat est prévu avant la fin de l'année en cours.

## RELIZANE

**Bibliothèque centrale du centre universitaire**

La bibliothèque centrale du centre universitaire Ahmed Benbella de Relizane s'est dotée dernièrement de plus de 14.200 ouvrages en langues arabe et française, selon sa directrice. Ce lot d'ouvrages comprend 1.800 titres scientifiques (sciences sociales, juridiques, administratives, commerciales), de lettres arabes, de techniques et de langues étrangères. Cette bibliothèque centrale dispose actuellement de plus de 45.660 ouvrages comprenant 10.000 titres en plus de revues scientifiques et publications. Ouverte depuis deux ans, elle est dotée de 500 places et d'un service internet.

APS

ALGER, CAMPAGNE AGRICOLE 2013-2014

# Nette amélioration de la production

*Selon la Direction de l'agriculture, la production a connu une nette amélioration dans la wilaya d'Alger durant la campagne agricole 2013-2014 par rapport à la campagne précédente.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette amélioration a été marquée par l'augmentation de la valeur financière du produit agricole estimée à 33,8 milliards de dinars, soit une hausse de 12,6% par rapport à la valeur enregistrée durant la campagne 2012-2013 (environ 30 milliards de dinars), a indiqué la même direction à l'APS, précisant que la production des fruits et légumes a atteint plus de 3,5 millions de quintaux durant la même campagne, dont 740.000 quintaux ont été la récolte en pomme de terre contre 960.000 quintaux pour les agrumes, ce qui constitue la moitié des besoins exprimés en fruits et légumes au niveau d'Alger. Concernant la production de lait, 40,7 millions de litres ont été produits dans la wilaya d'Alger, dont la moitié au niveau de 6 communes sur 40 communes de la wilaya. Selon l'APS, la commune d'Ouled Chbel (sud d'Alger) vient en tête des communes productrices, à savoir Bir



Touta, Rouiba, Les Eucalyptus, Maâlma et Douéra, cependant cette quantité ne couvre que 8 à 10% des besoins exprimés dans la wilaya d'Alger approvisionné en lait des wilayas limitrophes.

Durant cette campagne, 18 millions de litres de lait de vache ont été collectés auprès des éleveurs puis orientés vers les offices de lait, a indiqué la Direction de l'agriculture.

Cette production a connu une augmentation par rapport aux années précédentes (2000-2008) où la production était de 5 millions de litres. Dans la wilaya d'Alger, la production

en céréales a atteint durant cette même campagne près de 39.000 quintaux, soit une réduction de 19% par rapport à la récolte de la campagne précédente qui est due à une pluviométrie instable durant les mois d'avril et de mai derniers. La superficie globale des terres agricoles exploitées dans la wilaya est de 29.000 hectares, dont 15.000 hectares irrigués et 23.000 hectares consacrés à la plantation des légumes et arbres fruitiers, a souligné l'APS. Actuellement, la wilaya compte près de 3.000 exploitations agricoles, collectives, individuelles et privées.

B. M.

BLIDA, ENTREPRISE DES ARTS ET DES ACTIVITÉS CULTURELLES

## Ouverture de classes de formation pour les artistes

Des classes en formation artistique (musique, théâtre, calligraphie, décoration) ont été ouvertes récemment dans la wilaya de Blida au profit des amateurs d'art de tous les âges, a annoncé l'Entreprise des arts et des activités culturelles de la ville de Blida, initiatrice de l'opération. L'ouverture de ces classes, premières du genre dans la wilaya, et deuxièmes à l'échelle nationale après celles d'Alger, est une réponse aux doléances des jeunes talents de la région, a indiqué à l'APS le conseiller culturel auprès de l'Entreprise, Rebaï Mohamed, signalant l'inscription, à ce jour, de plus de 70 personnes de la wilaya et extérieures à celle-ci.

Il a informé, à ce titre, que les inscriptions pour ces classes, abritées par le Centre d'information de Bab Essebt, relevant de la Première région militaire, "sont ouvertes à toutes les catégories d'âges, à partir de 8 ans". Selon M. Rebaï, les stagiaires bénéficient d'une formation théorique et pratique offerte par des enseignants spécialisés dans les domaines de la musique, du théâtre, de la calligraphie et de la décoration, à raison de huit heures par semaine (les samedis et



mardis). "Au bout de trois années, la formation est couronnée par un diplôme des qualifiant à travailler dans les domaines enseignés", a-t-il ajouté. "Cette démarche vise l'animation de la scène artistique et culturelle locale, en perspective de l'ouverture programmée, l'année prochaine, de la maison de l'artiste à Blida, un projet impatientement attendu par la famille artistique, qui compte en faire un

point de rencontre privilégié pour tous les talents de la wilaya", a souligné la même source.

La ville de Blida est réputée pour être une cité de l'art et des artistes.

Parmi les artistes qu'elle a engendrés on peut citer Mohamed Touri, Abderahmane Aziz, Farida Saboundji et Seloua.

APS

CONSTANTINE, RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

## Plusieurs projets réceptionnés



plusieurs projets hydrauliques, destinés à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) viennent d'être réceptionnés dans la wilaya de Constantine.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué mardi dernier un responsable de la Direction des ressources en eau (DRE). Ferhat Mezghiche, chef du service de l'AEP au sein de cette direction, a fait état, dans ce contexte, de la livraison d'un réservoir de 2.500 m<sup>3</sup> à la cité Bencherghi, l'un des plus importants quartiers de la ville de Constantine (4.000 habitants). D'une capacité de 2.000 m<sup>3</sup> chacun,

deux autres ouvrages similaires ont également été réalisés et réceptionnés dans les communes d'Ibn Ziad et de Messaoud-Boudjeriou, a précisé à l'APS le même responsable qui a souligné que ces nouvelles réalisations "mettront fin au déficit" enregistré ces dernières années dans ces zones en matière d'AEP.

Long de 42 km, entre le lieu-dit Quatre-Chemins (El Khroub) et les localités de Zighoud-Youcef et d'Aïn Abid, une opération de réhabilitation d'un réseau de distribution d'eau potable, a également été achevée sur le terrain, a encore fait savoir M. Mezghiche. "En décembre prochain", le secteur des ressources en eau réceptionnera d'autres projets dans les communes d'El Khroub et de Constantine, en l'occurrence le rac-

cordement au réseau d'eau potable des cités Bouledjfar (El Khroub) et d'El Djebas (Constantine) au moyen d'un réservoir de 500 m<sup>3</sup> dans chacun de ces sites, a ajouté ce responsable à l'APS.

Dans la wilaya de Constantine, la dotation quotidienne en eau potable est en nette progression car elle est passée de 155 litre par habitant en 2009 à 193 litres/jour/habitant actuellement, a affirmé M. Mezghiche à l'APS, précisant que cette évolution est le fruit de la concrétisation de plusieurs projets de mobilisation de ressources hydriques, d'extension du réseau d'alimentation et d'augmentation du volume stocké dans les barrages en exploitation.

B. M.

BATNA, CENTRE ANTI-CANCER

## 14.558 cures et traitements assurés en 2014

Plus de 14.558 cures et traitements divers ont été assurés, entre le début de l'année 2014 et fin octobre courant, par le centre anti-cancer (CAC) de Batna à des patients atteints de cancers, a indiqué le directeur de cet établissement, Aïssa Madoui.

Les malades pris en charge par le CAC durant cette période ont bénéficié, a précisé à l'APS ce responsable, de 9.546 séances de chimiothérapie, 3.472 traitements de maladies hématologiques cancéreuses, en plus de 1.540 séances de radiothérapie dans le service inauguré le 3 juillet dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Le centre, qui reçoit des patients de 24 wilayas du pays, a également dispensé, tout au long de cette même période (janvier-octobre 2014), 8.344 consultations dont 4.814 à l'hôpital du jour, ouvert le 23 février dernier et 147 IRM (imagerie par résonance magnétique ou scanner). Ouvert en mai 2012, le CAC de Batna sera renforcé "avant la fin de l'année en cours" d'un service de chirurgie oncologique et de laboratoires, selon M. Madoui qui a souligné, à ce propos, que l'administration du CAC s'emploie à élaborer les cahiers de



charges de ces deux services qui seront opérationnels "début 2015" après leur dotation en équipements nécessaires.

Il est également prévu pour 2015 le lancement, dans cet établissement, d'opérations de greffes de la moelle épinière, a affirmé le même responsable, soulignant que la conférence récemment animée par le professeur Jean- Pierre Vannier, du Centre hospitalo-universitaire de Rouen en France sur ce type de greffe a permis de concevoir une plate-forme qui sera présentée au ministère de la Santé et de la réforme hospitalière en vue de

conclure un jumelage avec le CAC de Rouen.

Accueillant quotidiennement 50 malades, le CAC de Batna, d'une capacité de 240 lits, dispose de trois accélérateurs, de deux scanners et d'un hôtel pour les accompagnateurs des malades, a rappelé M. Madoui, faisant état de "certains déficits en encadrement paramédical". Une contrainte qui a conduit l'administration du centre à ouvrir quatre classes dans les locaux du CAC pour la formation de 80 agents paramédicaux.

APS

OUM-EL-BOUAGHI

## Réalisation d'un hôpital de 60 lits à Aïn Kercha

Un projet portant sur la réalisation d'un hôpital de 60 lits à Aïn Kercha (43 km à l'ouest d'Oum-El-Bouaghi) a été officiellement lancé, mardi dernier, par le wali, Mohamed-Salaâ Manaâ.

Inscrit pour une autorisation-programme (AP) de 600 millions de dinars, cet équipement devra être livré au bout d'un délai de 30 mois, selon les explications fournies par les responsables locaux du secteur de la santé. M. Manaâ a mis un accent sur l'importance de respecter les délais de réalisation fixés contractuellement, et des normes de qualité requises pour ce type de structures. Ce futur hôpital offrira, a-t-on indiqué, des prestations médicales dans plusieurs spécialités dont la chirurgie générale, la pédiatrie et la gynécologie-obstétrique.

Son ouverture évitera aux malades vivant dans cette commune de 37.000 habitants de se déplacer vers les établissements hospitaliers d'Aïn M'lila, d'Aïn Fakroun, de Constantine ou encore de Batna. La wilaya d'Oum-El-Bouaghi avait bénéficié, fin 2013, d'un nouvel hôpital de 240 lits à Aïn M'lila, d'un autre de 120 lits à Aïn Fakroun et d'un troisième de 60 lits à Dhalaa.

SKIKDA

## Formation pour les porteurs de projets

Une session de formation aux techniques de gestion de l'entreprise a été lancée, mardi à Skikda, en faveur des jeunes porteurs de projets, à l'initiative de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a-t-on constaté.

L'opération vise également, selon le directeur de cette agence, Mounir Boudarsa, à développer l'esprit de l'entrepreneuriat chez les jeunes, tout en assurant la pérennité des micro-entreprises créées dans le cadre de ce dispositif.

Le calcul des coûts, la planification financière et le marketing figurent parmi les thèmes devant être traités lors de cette session de formation de trois jours, selon le même responsable qui a souligné que des encadreurs compétents ont été désignés par l'Ansej pour assurer le bon déroulement de cette opération.

"Au vu de son contenu, cette session de formation devrait permettre aux futurs gestionnaires de micro-entreprises d'être compétitifs en matière de gestion financière", a estimé M. Adel Bouhedja, gérant d'une entreprise d'électricité.

Des formations similaires sont également prévues l'année prochaine afin de toucher le maximum de jeunes porteurs de projets, a affirmé M. Boudarsa.

APS

COMMÉMORATION DU 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'ARAFAT

# Les divisions affichées au grand jour

*Les divisions palestiniennes ont éclaté au grand jour mardi à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Yasser Arafat, le Fatah et Hamas échangeant accusations et invectives après une série d'attentats contre des cadres du Fatah à Ghaza.*

Le président Mahmoud Abbas a lancé la première salve, tenant "les dirigeants du Hamas" pour responsables de ces attaques, avant d'accuser le mouvement islamiste de "détruire" la précaire réconciliation signée au printemps entre les deux rivaux historiques. Aussitôt, le Hamas a répliqué : tout cela n'est que "mensonges", "insultes" et "désinformation" alors même que "le peuple palestinien a besoin d'un président courageux", dix ans après la mort de son icône nationale.

Les célébrations autour de celui que tous appellent de son nom de guerre, Abou Ammar, devaient être l'occasion de sceller la réconciliation qui a donné naissance à un gouvernement d'union. Mais elles ont au contraire été le détonateur, faisant entrer les Palestiniens dans un nouvel épisode de disputes fratricides.

A Gaza, aucune banderole ni portrait du leader défunt n'était visible et l'estrade qui devait accueillir la cérémonie de commémoration porte encore les stigmates de l'explosion qui l'a visée vendredi. "Abou Ammar incarnait l'unité nationale", se rap-



pelle Refaat Hajaj, un trentenaire gazaoui. "On nous a privés de cet anniversaire. Mais l'histoire ne pardonnera pas à ceux qui freinent le plan d'Abou Ammar pour la libération de la Palestine".

Au lieu de l'unité sacrée, la bande de Gaza, où le Hamas rechigne à remettre les clés du pouvoir à l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas, successeur d'Arafat et chef de son parti le Fatah, s'est réveillée mardi plus divisée que jamais. Après la série d'explosions ayant visé vendredi les maisons et les voitures des cadres du Fatah, le Hamas avait annoncé que sa police ne pourrait pas sécuriser les célébrations qui ont, de ce fait, été annulées. Des dirigeants du Fatah ont pointé du doigt le Hamas. Ce dernier a condamné ces attentats et dénoncé une campagne contre lui. Et la division, qui avait déjà mené en 2007 à une

quasi guerre civile, s'est un peu plus aggravée.

Privé de sa victoire aux législatives de 2006, le Hamas avait chassé un an plus tard le Fatah de Gaza. Au printemps, les Palestiniens, réconciliés, ont formé un gouvernement d'union et le Fatah avait été autorisé, pour la première fois depuis 2007, à célébrer l'anniversaire de la mort de son chef historique à Gaza.

Mais l'union a fait long feu et le contraste était saisissant entre Gaza et Ramallah, la capitale de l'Autorité palestinienne. Dans cette ville de Cisjordanie occupée, des milliers de personnes ont brandi le drapeau jaune du Fatah dans la Mouqataâ où Arafat a été enterré après son décès dans un hôpital parisien le 11 novembre 2004. La foule se pressait derrière un parterre de responsables du parti, tandis que fanfares, chorales, drapeaux

palestiniens et délégations venues de Cisjordanie occupée s'agitaient.

"L'heure de la liberté et de l'indépendance a sonné", proclamait un poster géant sur l'estrade où Mahmoud Abbas a prononcé son discours. Courant novembre, les Palestiniens, qui ont obtenu en 2012 le statut d'Etat observateur à l'Onu, doivent soumettre au Conseil de sécurité un calendrier pour la fin de l'occupation israélienne. Ce texte devrait en l'état être rejeté par un veto américain. Aussi les Palestiniens ont-ils déjà prévu d'autres étapes : l'adhésion à la Cour pénale internationale qui leur permettrait de poursuivre les dirigeants israéliens pour "crimes de guerre", et la rupture des accords de coopération sécuritaire avec Israël. Pourquoi attendre ?, a lancé de sa prison israélienne Marwan Barghouti, figure du Fatah et leader de la deuxième Intifada (2000-2005). Il faut "mettre fin immédiatement à la coopération sécuritaire" qui fait des policiers palestiniens des "suppléants de l'occupant", a lancé celui qui est présenté comme la principale menace pour M. Abbas si jamais il pouvait concourir à une présidentielle.

"Poursuivre le choix de la résistance globale et armée", c'est "être fidèle à l'héritage d'Arafat", poursuit-il dans une lettre publiée par la presse.

Le spectre d'un nouveau soulèvement se fait de plus en plus précis en Palestine: les violences, désormais ininterrompues à Jérusalem, ont gagné les villes arabes d'Israël et la Cisjordanie occupée. Mardi, l'armée a de nouveau tué un jeune Palestinien.

R. I./Agences

## NUCLÉAIRE IRANIEN

### Discussions serrées à l'approche de la date butoir

De hauts responsables d'Iran et de six puissances mondiales ont poursuivi, mardi à Mascate, les difficiles négociations sur le nucléaire iranien, mais les chances d'un accord global avant la date butoir du 24 novembre semblent s'amenuiser.

Ces discussions multilatérales d'une journée dans la capitale omanaise succèdent à deux jours de sessions parfois tendues entre le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, et son homologue américain, John Kerry.

Aucune percée n'a été annoncée à l'issue de ces discussions de plus de dix heures ni sur la capacité d'enrichissement de l'uranium par Téhéran ni sur le calendrier de levée des sanctions internationales qui frappent la République islamique.

Selon le département d'Etat, les pourparlers ont été "durs, directs et sérieux", mais "il y a encore du temps" pour parvenir à un accord qui mettrait fin à dix ans de crise.

"Parvenir à un résultat d'ici le 24

novembre, c'est très difficile, mais nous ne désespérons pas", a déclaré l'un des négociateurs iraniens, le vice-ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi.

Les pourparlers se poursuivaient, donc mardi, à Mascate, cette fois avec des réunions entre de hauts responsables d'Iran et du groupe 5+1 (Royaume-Uni, Chine, France, Russie, États-Unis et Allemagne), avant une dernière ligne droite, à partir du 18 novembre à Vienne.

Les discussions, auxquelles participaient aussi des experts techniques, étaient dirigées par la représentante ad hoc de l'Union européenne Catherine Ashton.

La délégation iranienne a tenu mardi des entretiens bilatéraux avec celles de Russie et de Chine. Des discussions similaires étaient prévues avec les représentants du Royaume-Uni, de France et d'Allemagne plus tard dans la journée.

M. Kerry a rejoint Pékin où, en marge d'un sommet Asie-Pacifique, l'Iran a été au menu d'une rencontre entre les

présidents américain Barack Obama et russe Vladimir Poutine.

La Russie et l'Iran ont signé, mardi à Moscou, un accord dans le nucléaire civil, portant sur la construction de deux nouveaux réacteurs pour la centrale iranienne de Bouchehr, avec deux réacteurs supplémentaires en option.

La réunion de Mascate avait commencé dimanche sur un constat pessimiste de M. Obama, avertissant qu'il y avait "encore un fossé important" à combler pour parvenir à un accord, afin "que les sanctions (contre l'Iran) soient progressivement levées et que nous ayons des assurances (...) qu'ils ne développent pas la bombe".

Le guide suprême Ali Khamenei, qui a la haute main sur ce dossier, lui a répondu lundi via Twitter en faisant part de "la détermination" de l'Iran "à clore le dossier nucléaire, malgré la volonté des ennemis (les États-Unis) de le prolonger". L'ayatollah a répété que l'Iran ne voulait "pas posséder d'armes nucléaires".

## PRÉSIDENTIELLE AU NIGERIA

### Jonathan brigue officiellement un second mandat

Le président du Nigeria, Goodluck Jonathan, a officiellement annoncé, mardi à Abuja, qu'il briguerait un second mandat lors du scrutin présidentiel de février prochain.

Elu il y a cinq ans, le chef de file du Parti démocratique du peuple (PDP) a déclaré à ses partisans réunis à Abuja qu'il poursuivrait la lutte contre les islamistes du mouvement Boko Haram. "Cela a recouvert notre nation d'un nuage obscur, mais nous remporterons à coup sûr cette guerre contre le terrorisme", a promis le président sortant qui appartient à la communauté chrétienne du pays. Le président nigérian a également affirmé que les plus de 200 lycéennes enlevées à la mi-avril par le mouvement islamiste seraient libérées. Goodluck Jonathan a fait respecter au début de son meeting une minute de silence pour les victimes de l'attentat suicide qui a fait au moins 48 morts la veille dans une école du nord-est du pays. L'attaque a été attribuée à Boko Haram.

Agence

1<sup>ER</sup> NOVEMBRE : UNE DATE QUI CONTINUE DE RÉSONNER DANS LA MÉMOIRE DES ALGÉRIENS

# Un legs à préserver !

Le 1<sup>er</sup> Novembre 1954, date du déclenchement de la guerre de Libération nationale, qui avait sonné le glas du mythe de "l'Algérie française", demeure une date à forte charge symbolique pour les Algériens.

Page 12



LA MAISON SOTHEBY'S ORGANISE UNE VENTE  
AUX ENCHÈRES À GENÈVE

## La montre "Graves" vendue au prix record de 24 millions USD

La montre de poche "Graves" fabriquée par l'horloger genevois Patek Philippe dans les années 30, a confirmé mardi soir son statut de montre la plus chère du monde, atteignant le montant record de 24 millions de dollars, au cours d'une vente aux enchères à Genève organisée par la maison Sotheby's.

Page 14

1<sup>er</sup> NOVEMBRE, UNE DATE QUI CONTINUE DE RÉSONNER DANS LA MÉMOIRE DES ALGÉRIENS

## Un legs à préserver !

Le 1<sup>er</sup> Novembre 1954, date du déclenchement de la Guerre de libération nationale, qui avait sonné le glas sur le mythe de "l'Algérie française", demeure une date à forte charge symbolique pour les Algériens.

PAR IDIR AMMOUR

Soixante ans après, la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, premier document officiel annonçant la naissance du Front de libération nationale (FLN) et de la résurrection d'une nation jalouse de sa liberté, demeure toujours d'actualité de par la vision de ses rédacteurs qui avaient jeté les premiers jalons d'un Etat algérien indépendant. Novembre de la colère et de la dignité a enfanté le Juillet de la liberté et de la joie, et les deux restent indissolublement liés. Cette date continue de résonner dans la mémoire des Algériens et des Algériennes en général et les artistes en particulier, et continue à s'inspirer de cette période. Et, aujourd'hui encore, d'autres, conçues par des auteurs qui étaient enfants durant la guerre ou qui n'étaient même pas nés à l'Indépendance, continuent à être produites, attestant de la transmission du legs de Novembre, partie essentielle de l'identité nationale, entre les générations. Le sixtième anniversaire du 1<sup>er</sup> Novembre relève autant de l'histoire que de l'émotion. Les institutions culturelles et autres, de même que les associations, ont élaboré des programmes liés directement à cette célébration sous des formes diverses. De même, des manifestations périodiques ont consacré une part impor-



tante de leur programmation à cette thématique. A travers l'ensemble de ces initiatives apparaissent trois éléments. Le premier est celui de la reconnaissance à l'égard de tous ceux et toutes celles qui se sont sacrifiés pour l'Algérie. Le deuxième est celui de la connaissance par la volonté de poursuivre et d'approfondir la réappropriation de notre histoire. Le troisième est

celui de la renaissance dans une vision qui vise à capitaliser les valeurs de ce passé pour les inscrire dans une démarche d'avenir au cœur des enjeux actuels. En effet, il ne s'agit pas de figer le 1<sup>er</sup> Novembre mais, au contraire, de le rendre vivant dans les consciences et les comportements. C'est là une dimension éminemment culturelle de l'histoire, par-

ticulièrement dans ce cas où elle exprime à la fois le désir de se libérer, l'ardeur à s'assumer, la volonté d'avancer et la recherche de la justice. Les artistes, écrivains et penseurs ont là un rôle important à jouer en puisant dans les ressources de cet événement historique leurs capacités d'imagination et d'innovation.

6<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE LA DANSE CONTEMPORAINE

## La Palestine à l'honneur

Prévue du 15 au 22 novembre au Théâtre national Mahieddine-Bachetazri d'Alger, cette sixième édition propose programme riche et varié avec un répertoire éclectique et de qualité, qui suppose une participation active du spectateur. D'année en année, le Festival culturel international de la danse contemporaine (FCIDC) gagne en maturité et prend de l'ampleur. Cette année, ce sont plus de 25 pays qui se sont inscrits à cette manifestation. Outre l'Algérie, le Festival accueillera des danseurs ou troupes chorégraphiques venus de Palestine (pays à l'honneur), du Liban du Maroc, d'Égypte, du Qatar, de Turquie, du Burkina Faso, du Kenya, de la Côte-d'Ivoire, d'Italie, de Belgique (Wallonie-Bruxelles), de France, d'Espagne, de Grande-Bretagne, de Grèce, de Tchèque, de Russie, de Croatie, d'Ukraine, du Mexique, des États-Unis, de Chine, du Japon, de l'Inde. Pour cette édition, placée sous le thème du «Partage», plus de cent cinquante danseurs venus de tous les horizons se retrouveront, le temps d'un festival, pour échanger, partager et communier au nom de la danse, ce langage universel des corps qui ne connaît ni barrières ni frontières. Pour Mme Kaddouri, commissaire du Festival, «cette édition sera encore une fois l'occasion pour les jeunes danseurs nationaux d'aller à la rencontre de leurs pairs et de nombreuses amitiés de la chorégraphie

qui sauront apporter à la manifestation une note d'excellence pour en faire un moment d'exception».

### La leçon d'intégration !

Parmi les participants à cette 6<sup>e</sup> édition du FCIDC, la troupe anglaise Stopgap Dance Company a une particularité, et non des moindres, celle de réunir sur scène des danseurs valides et d'autres handicapés. Ce projet chorégraphique visant une meilleure intégration, voire une interdépendance au sein du groupe constitue, au-delà de la beauté poétique transmise par les tableaux chorégraphiques, une belle leçon de tolérance et de partage. Ce groupe, représenté dans la compétition, animera également des masters class à l'ISMAS au profit de jeunes danseurs algériens.

### Conférences et ateliers

En marge de la compétition, le Festival, dans sa vocation pédagogique, organisera comme chaque année des masters-class au profit des jeunes danseurs algériens. L'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle (ISMAS) de Bordj El-Kiffan en accueillera cinq (contre 3 l'année dernière). Ils seront animés par des professionnels de renom qui, pendant dix jours, partageront leurs expériences, leur savoir-faire avec plus d'une soixantaine de danseurs algériens. Le fruit de



cette rencontre sera porté sur scène, le soir de la clôture. Comme à l'accoutumée, le débat autour de la danse sera également mené ce Festival où l'on prévoit

quatre conférences animées par des spécialistes de la danse au profit des artistes et critiques de l'art de la danse et, surtout, du grand public amateur.

### L'ANCIEN PRÉSIDENT SÉNÉGALAIS ABDOU PUBLIE SES MÉMOIRES

#### Confessions de l'héritier spirituel et littéraire de Léopold Sédar Senghor

L'ancien président sénégalais et "Fils politique" de Léopold Sédar Senghor, sur le point de rendre son siège à la tête de l'Organisation internationale de la francophonie au terme de son troisième mandat, publie ses Mémoires. C'est dans le plus grand secret qu'Abdou Diouf travaillait depuis plusieurs mois à cette autobiographie, qui paraît le 14 novembre aux éditions du Seuil. Il y retrace son parcours depuis Louga, sa ville natale, et Saint-Louis, où il a grandi, jusqu'à l'OIF, dont il est le secrétaire général depuis 2003. Mais c'est sur les longues années qu'il a passées à la tête du Sénégal en tant que Premier ministre (1970-1980), puis en tant que président de la République (1981-2000), que l'on trouve les révélations et les anecdotes les plus savoureuses. Longtemps réticent à l'idée de se raconter, par pudeur, mais aussi par crainte d'interférer dans la vie politique sénégalaise, Abdou Diouf, qui a eu 79 ans en septembre, a fini par céder aux pressions de son entourage, à commencer par celles de son épouse et de ses enfants. Et depuis qu'Abdoulaye Wade a abandonné la présidence du Sénégal, en avril 2012, l'homme se sentait plus libre de revenir sur l'épisode douloureux de sa défaite en mars 2000 face au même Wade. Hamidou Sall, son ami et chargé de mission à l'OIF, a joué un rôle clé dans la naissance de cet ouvrage. Figure des lettres sénégalaises, poète et proche parent des écrivains Cheikh Hamidou Kane et Abdoulaye Elimane Kane, Sall passe pour l'héritier spirituel et littéraire de Léopold Sédar Senghor. Or c'est parce qu'il a ses entrées au Seuil, qui a publié l'œuvre poétique de Senghor, que Hamidou Sall a mis en contact l'ancien président Diouf avec l'un des éditeurs de cette maison, Jean-Christophe Brochier.

LUTTE ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

## L'art et l'écriture au service de la Révolution

L'art algérien, dans sa diversité et son authenticité, aura contribué de manière effective au triomphe de la lutte armée de libération nationale contre le colonialisme total.



Par les mots et la plume, le gouache et le chant, le peuple a pu mener au succès son combat libérateur, et la voix de l'Algérie en lutte pour son indépendance a pu retentir dans toutes les parties du monde. En héritage à un élan contestataire qui existait déjà depuis au moins un siècle, la littérature, la poésie, les arts plastiques, le théâtre ou encore la chanson auront été autant de supports par lesquels les intellectuels et artistes algériens ont perçuté la douleur de leur peuple et contribué concrètement à l'éveil des consciences. Par un contenu reposant sur la sensibilisation et la subversion et présenté, par précaution, dans une forme souvent métaphorique et allusive, la contiguïté des artistes algériens avec leur peuple était entière et réussie: dans toutes les représentations artistiques, le message entretenait le patriotisme, renseignait des conditions de vie et incitait au changement. Ainsi atteint, l'objectif de prise de conscience devait conduire à la consolidation de l'esprit unificateur puis au passage à l'action libératrice. Mohamed Dib, Jean El Mouhoub Amrouche, Taos Marguerite Amrouche, Mahieddine Bachtarzi, Mustapha Kateb, Ahmed Wahbi, Farid Ali, Slimane Azem, Mohamed Khedda, Choukri Mesli, M'Hamed Issikhem, Kateb Yacine, Mouloud Feraoun, Malek Haddad, et bien d'autres encore ont, simplement, dénoncé l'enfer du colonialisme pour mieux mener le peuple et ses avant-gardes au combat final. D'abord par la peinture: à des portraits à l'effigie des grandes figures

héroïques qui se sont insurgées contre la présence coloniale en Algérie furent réalisés aux côtés d'autres toiles représentant de grandes batailles livrées contre l'ennemi. Les portraits de l'Emir Abdelkader, El Mokrani, Ouled Sid Ech'Cheikh, Bouamama, Cheikh El Haddad ou encore de La bataille de Zaïcha et autres ont sans doute représenté autant d'appels ou de rappels permanents servant à l'entretien de l'esprit patriotique et révolutionnaire. Dans une toile intitulée *L'Algérie en flammes*, Choukri Mesli symbolise parfaitement l'embarquement du pays en guerre et illustre bien ses conséquences. L'immissible M'Hamed Issikhem, de son côté, peint *La veuve*, un hommage rendu aux mères et aux veuves meurtries, mais toujours debout. A travers la femme qui ne capitule jamais, Issikhem voulait assurément exprimer le symbole d'une nation en formation. Et puis il y a la musique et la littérature pour galvaniser: En 1936, Aïssa El Djermouni donnait un récital à l'Olympia. Très apprécié du public, il n'hésitait pas à lancer –entre deux strophes poétiques célébrant l'amour et chantées en langue arabe vernaculaire– des allusions pour appeler à la résistance au colonisateur, chantées, elles, en chaoui. Bien avant 1945, le chant patriotique *Min Djibalna* est lancé. Dans la même période, Moufdy Zakaria écrit *Fidai El Djazair* (Sacrifice pour l'Algérie), un appel au soulèvement populaire pour défendre la nation, ce qui lui vaudra d'être arrêté une première fois en

1937. Alternant militantisme et emprisonnements, Moufdy Zakaria sera par la suite membre fondateur, à deux moments différents, des journaux *Ech'Chaâb* puis *El Moudjahid* et portera le combat émancipateur dans ses poésies, écrites dans une rhétorique mobilisatrice, jusqu'à la création en 1955 du texte officiel de l'hymne national algérien.

### La littérature à la pointe du combat

Le génocide du 8 mai 1945 sera déterminant dans le processus de prise de conscience. Les écrits littéraires de constat deviendront alors "récit-discours" pour aider les Algériens à passer de la phase du constat à celle de l'action. Mohamed Dib, de son côté, éclairait les siens dans une littérature de constat. Dans *L'incendie*, un des trois ouvrages qui constituent sa trilogie, aux côtés de *La grande maison* et *Le métier à tisser*, il est surtout question d'une projection de soi, de manière à s'extraire de "sa" réalité et voir défiler sa vie, opérant la distanciation et le recul nécessaires à une meilleure compréhension de sa condition. Pour leur part, Jean El Mouhoub Amrouche et Taos Marguerite Amrouche vont réussir à rassembler toute la poésie déclamée par les vieillards des villages, racontant le mal-être des Algériens au quotidien, dans un ouvrage intitulé: *Traditions orales*. Quelque temps après, Taos Amrouche récidivera avec *Jacinthe noire* (1945), roman autobiographique, écrit dans un genre lit-

téraire qui dit les souffrances de ses concitoyens à travers la propre histoire de son auteur. Artiste accompli et déterminé, Taos Amrouche écrivit, composera et interprétera aussi des situations de vie dans un élan lyrique et des chants incitant au soulèvement et à la révolte sur un ton ferme et décidé. En 1947, sont apparus simultanément deux ouvrages: *Jurutha* de Jean Amrouche et *Message de Joughourta* de Mohamed Chérif Sahli. Ces deux livres dressaient d'autres portraits de figures fondatrices de la nation algérienne. *Les fils du pauvre*, *La terre et le sang* et *Les chemins qui montent*, formant la trilogie de Mouloud Feraoun consolideront davantage la spécificité que revêt le roman autobiographique dans le combat des intellectuels pour l'indépendance, de par la narration d'un vécu personnel qui se projette jusqu'à la constitution d'une fresque dense de la vie commune. Mouloud Mameri, pour sa part, fera parler le peuple algérien dans ses œuvres. Dans sa trilogie *La colline oubliée*, *L'opium et le bâton* et *Le sommeil du juste*, il ouvre une tribune à tous les orateurs véhéments, porteurs de discours mobilisateurs contre le désarroi et la précarité. Kateb Yacine dira: "Mon nationalisme s'est cimenté en mai 1945", et consacrera, dans *Nedjma*, *Le cadavre encerclé*, *Le polygone étoilé*, *Les ancêtres redoublent de ferocité* et autres écrits, le génie de sa réflexion "fragmentée" à cultiver la "différence", mettant en avant la détermination et le refus de capituler. Outre l'élan de solidarité dans le combat qu'ils ont favorisé sur le front interne, l'art et la littérature algériens auront incontestablement suscité un mouvement d'adhésion et de sympathie internationale de grande ampleur pour la cause algérienne, mobilisant beaucoup d'intellectuels et d'artistes de par le monde entre écrivains, philosophes, poètes, musiciens, chanteurs, plasticiens et cinéastes.

3<sup>e</sup> COLLOQUE SUR LA LITTÉRATURE MAGHRÉBINE D'EXPRESSION FRANÇAISE

## La littérature maghrébine d'expression française "présente mondialement"

La littérature maghrébine d'expression française "continue toujours de marquer sa présence à l'échelle mondiale", a estimé, mardi dernier à Batna, l'écrivain Amine Zaoui. «Le romancier algérien Kamel Daoud nommé pour le prix Goncourt et lauréat du prix des cinq continents de la francophonie en est la preuve», a souligné Amine Zaoui, rencontré en marge du 3<sup>e</sup> colloque sur la littérature maghrébine d'expression française clôturé mardi à l'université Hadj-Lakhdar de Batna. Cette littérature

offre au monde une fenêtre sur les pays et les cultures du Maghreb, a estimé l'auteur de *Festin de mensonges* qui a, toutefois, regretté "la faiblesse de la traduction et des langues étrangères au Maghreb". Ce colloque confirme, a-t-il encore souligné, la continuité de la production littéraire maghrébine d'expression française. Il a évoqué, dans ce contexte, les écrits de nouveaux auteurs à l'instar d'Anouar Benmalek, de Salim Bachi, de Hamid Grine et d'Abdelkader Djemai, venus après la généralisation

de Kateb Yacine, Mohamed Dib, Assia Djebbar, le Marocain Driss Cheraïbi et le Tunisien Albert Mimmi. Intitulée "La littérature maghrébine d'expression française, le défi du nouveau siècle... écriture et perspectives", cette édition a été dédiée à la production littéraire des jeunes auteurs pour lesquels l'écriture en français a constitué "un refuge", de l'avis de nombre d'intervenants. Le professeur Hafez Djedidi, enseignant à l'université de Souss (Tunisie), écrivain et metteur en scène de théâtre, a évoqué "les vastes marges

de liberté qu'offre à un auteur "la transhumance" d'une langue à une autre", citant le cas du dramaturge algérien Slimane Benassaï qui "a excellé" dans toutes ses pièces, aussi bien en arabe dialectal qu'en français. Le colloque qui a réuni des spécialistes d'Algérie, de France, de Tunisie et d'Espagne a drainé un grand nombre d'étudiants et de chercheurs qui ont longuement dialogué avec l'hôte de cette édition, l'écrivain Amine Zaoui, autour des "plaisirs" qu'offre l'écriture dans deux langues différentes.

LA MAISON SOTHEBY'S ORGANISE UNE VENTE AUX ENCHÈRES À GENÈVE

# La montre "Graves" vendue au prix record de 24 millions USD

La montre de poche "Graves" fabriquée par l'horloger genevois Patek Philippe dans les années 30, a confirmé mardi soir son statut de montre la plus chère du monde, atteignant le montant record de 24 millions de dollars, au cours d'une vente aux enchères à Genève organisée par la maison Sotheby's.



C

lou des ventes aux enchères de novembre organisées par les grandes maisons Sotheby's, Christies et Antiquorum, la montre "Graves", du nom du banquier new-yorkais Henry Graves, qui l'avait commandé à Patek Philippe, a "confirmé son statut de garde-temps le plus cher de l'histoire des enchères" en atteignant 23,4 millions USD et en battant le record de 11 millions USD qu'elle avait déjà établi en 1999, a indiqué Sotheby's. La maison d'enchères tablait avant la vente de mardi

sur une estimation de 15 millions USD qui a été largement dépassée. La montre était convoitée par cinq enchérisseurs dans la salle d'un palace genevois, qui se sont affrontés pendant 15 minutes de suspense. Le commissaire priseur a abaissé le marteau à 21,3 millions USD. Avec la commission, l'acheteur, qui est resté anonyme, devra s'acquitter de 24 millions de dollars pour emporter sa précieuse acquisition. La "Supercomplication

Henry Graves" est la montre la plus complexe au monde entièrement fabriquée à la main. Elle a gardé ce statut de montre la plus complexe du monde pendant 56 ans et a ensuite été supplantée par d'autres montres fabriquées à l'aide d'ordinateur. En 1925, le banquier new-yorkais Henry Graves, grand amateur de montres, a passé commande à Patek Philippe de la montre au mécanisme le plus complexe au monde. Il a fallu trois ans de recherches et

cinq ans de fabrication pour mettre au point ce chronographe de poche en or à répétition des minutes avec carillon Westminster. De la taille d'une demi-orange, cette montre pèse plus de 500 grammes. Parmi les 24 complications du mécanisme de la montre, figurent un calendrier perpétuel, des phases de la lune, un temps sidéral, une réserve de marche et les indications d'heure pour le lever et le coucher du soleil à New York. La montre faisait partie de la collection d'un musée américain Time Museum, qui a fermé ses portes dans les années 90. Toute la collection du musée, y compris la "Graves", comme la surnomme les experts", a été vendue aux enchères en décembre 1999 à New York. Estimée à l'époque entre 3 et 5 millions de dollars, la montre avait finalement été vendue pour 11 millions de dollars. L'identité de l'acquéreur n'a jamais été révélée. De même, Sotheby's n'a pas indiqué mardi qui était le vendeur, et notamment si c'était la même personne qui avait acquis la montre en 1999. La "Graves" était l'une des 368 montres vendues aux enchères par Sotheby's mardi. La maison d'enchères tablait avant la vente sur une estimation totale pour les 368 lots de 22,7 millions USD, qui est d'ores et déjà battue.

PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

## Hollywood s'intéresse à l'attaque de Benghazi

M

ichael Bay, le réalisateur de la saga *Transformers*, est pressenti pour mettre en scène un film basé sur l'histoire de l'attaque du consulat des États-Unis à Benghazi en septembre 2012, qui avait coûté la vie à l'ambassadeur Christopher Stevens. Après avoir mis en image la guerre des robots avec la série à succès des *Transformers*, Michael Bay pourrait s'attaquer à un conflit beaucoup plus réel. Selon le journal *Hollywood Reporter*, l'Américain a été approché par les studios Paramount pour réaliser un film consacré à l'attentat contre le consulat des États-Unis à Benghazi, en Libye, en septembre 2012. Ce long-métrage intitulé *13 hours* adapterait le livre éponyme de l'écrivain américain Mitchell Zuckoff. Cet ouvrage se concentre sur l'histoire des six membres

d'une équipe de sécurité qui ont tenté de défendre le consulat lors de ces événements. Malgré leurs efforts, cet attentat a coûté la vie à quatre Américains, dont l'ambassadeur Christopher Stevens.

### Un sujet délicat pour l'administration Obama

Ce déchaînement de violence avait profondément choqué les États-Unis et provoqué une vive polémique. Les Républicains avaient, à l'époque, accusé l'administration de Barack Obama de graves manquements dans la protection de son personnel. Malgré les alertes dans les mois précédant l'attaque, les déficiences de sécurité connues autour des installations diplomatiques de Libye n'avaient pas été palliées. Le camp républicain

avait aussi reproché à Washington d'avoir sciemment cherché à cacher aux Américains que l'attentat avait été perpétré par des groupes terroristes, à un moment où Barack Obama était en pleine campagne pour sa réélection. Pour autant, comme le précise le site américain *The Verge*, le film *13 hours* ne devrait pas trop s'attarder sur "cette controverse", mais plutôt décrire minute par minute le déroulement de l'attaque. Ce n'est pas la première fois que Michael Bay réalise un long-métrage sur des événements réels. Il a dirigé par le passé *Pearl Harbor* retraçant l'attaque japonaise sur une base américaine du Pacifique en décembre 1941 et *Pain & Gain*, sur un Gang de Miami.

SITES TOURISTIQUES EN EGYPTE

## Ouverture de l'esplanade du Sphinx après sa restauration

L'

Egypte s'apprête à ouvrir aux touristes l'esplanade faisant face au Sphinx, un des monuments les plus visités de la planète et dont les travaux de restauration étalés sur près de quatre ans s'achèvent, ont annoncé dimanche les autorités. "L'esplanade du Sphinx va être ouverte pour la première fois depuis le début des travaux de restauration", a assuré le ministre des Antiquités, Mamdouh al-Damati, lors d'une visite de presse sur le site archéologique où se trouvent également les Pyramides de Guizeh, au sud-ouest du Caire. Le ministre des Antiquités a ajouté que la pyramide de Mykérinos - la plus petite des trois pyramides de Guizeh -, serait rouverte au public lundi après trois ans de restauration. Les travaux de restauration du Sphinx étaient principalement destinés à remplacer des blocs fissurés sur la partie gauche de l'édifice et à rénover le

buste et le cou avec un matériau protégeant de l'érosion l'imposante statue à corps de lion et tête d'homme, a expliqué Mohammed al-Saïdi, le superviseur des travaux. "Une fois que l'esplanade sera ouverte, les touristes pourront marcher tout autour du Sphinx", s'est réjoui le restaurateur, précisant toutefois que la date d'ouverture n'avait pas encore été fixée.

### Cinq ans de prison pour avoir volé des fragments de pyramide

Un tribunal égyptien a condamné mardi trois Allemands et six Égyptiens à cinq ans de prison pour avoir volé des échantillons de pierre et des fragments d'un cartouche provenant de la pyramide de Khéops, selon un responsable judiciaire. Haute de 146 mètres, la pyramide

du roi Khéops se dresse à Guizeh, à l'ouest du Caire. Elle est considérée comme l'une des sept merveilles du monde de l'antiquité, construite il y a plus de 4.500 ans. Un tribunal de la province de Guizeh a condamné par contumace les trois Allemands, présentés comme des chercheurs, pour avoir volé dans la pyramide des échantillons de pierre ainsi que des fragments d'un cartouche qui porte le nom du pharaon Khéops, selon un responsable du tribunal. Ce cartouche, le seul de la pyramide à révéler le nom du pharaon, avait permis aux archéologues d'identifier le propriétaire du célèbre monument. Six Égyptiens actuellement détenus, trois employés du ministère des Antiquités, deux gardiens de la pyramide et le directeur d'une agence de voyages, ont été condamnés à cinq ans de prison pour avoir aidé les Allemands dans leur projet, selon le responsable. Le vol avait été annoncé

fin 2013 par les autorités, qui ont indiqué en août dernier avoir récupéré les échantillons subtilisés. Selon l'acte d'accusation, les chercheurs auraient pris ces échantillons pour les analyser et conforter une thèse selon laquelle la pyramide aurait été construite bien avant 2500 avant. J.-C. Selon le responsable judiciaire, le tribunal a en outre ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer le rôle dans cette affaire de Zahi Hawass, patron des Antiquités jusqu'en 2011. Les avocats de la défense ont en effet affirmé, vidéos à l'appui, que l'incident avait eu lieu alors que M. Hawass était encore en poste, et non en 2013 comme l'indiquent les autorités. "Ces propos sont dénués de tout fondement", a indiqué à l'AFP M. Hawass, insistant sur le fait que cette affaire avait bien eu lieu en 2013.

# Cholestérol : le jaune d'œuf presque aussi mauvais que le tabac

*On savait le tabac nocif pour les artères. Le jaune d'œuf serait presque aussi dangereux. Il favoriserait en effet la formation de plaques d'athérome dans les vaisseaux sanguins, à l'origine d'infarctus et d'AVC, surtout à partir de la quarantaine.*

Le jaune d'œuf s'appelle aussi le vitellus. Il contient tous les éléments pour alimenter le poussin pendant sa gestation et les premières heures de sa vie hors de sa coquille, avant qu'il ne commence à picorer. Il est donc riche en éléments nutritifs, et le cholestérol ne fait pas exception ! Le jaune d'œuf est un aliment riche. Et pour cause : il est censé nourrir le poussin pendant sa gestation à l'intérieur de la coquille. Riche en oméga-3, en protéines ou en antioxydants, il contient également beaucoup de cholestérol (200 mg en moyenne). Or il est conseillé de ne pas dépasser les 300 mg par jour. De précédentes recherches tendaient à rassurer, prouvant que la consommation de jaune d'œuf n'a pas d'influence sur les taux de cholestérol circulant. Alors peut-on le manger sans modération ? Une nouvelle étude publiée dans *Atherosclerosis* vient rompre cet optimisme et démontre qu'il a un impact néfaste sur la santé des artères, et donc la santé en général !

## Le jaune d'œuf, fournisseur de plaques d'athérome

Les chercheurs de l'University of Western Ontario (Canada) ne se sont pas focalisés sur le cholestérol sanguin mais plutôt sur ses conséquences directes dans l'organisme : les plaques d'athérome. Elles correspondent à des amas de graisse obstruant les vaisseaux, diminuant le débit sanguin ou le bloquant entièrement, allant jusqu'à causer des infarctus ou des accidents vasculaires cérébraux (AVC). À l'aide d'une échographie, les mesures des plaques d'athérome totales dans l'artère carotide (au niveau du cou), de 1.262 patients, (47 % de femmes) ont été effectuées. En parallèle, les volontaires, âgés de 61 ans en moyenne, ont répondu à des questionnaires portant sur leur mode de vie, la prise de médicament, leur consommation de tabac et bien sûr de jaunes d'œuf. Les jaunes d'œuf se retrouvent dans beaucoup d'aliments : pâtisseries, panures, ou encore sauces.

## Personnes à risques, veillez à ne pas en manger trop !

L'analyse des résultats montre que les dégâts vasculaires causés par l'aliment correspondent aux deux tiers de ceux engendrés par la cigarette pour au moins trois œufs avalés par semaine. C'est à partir de 40 ans environ que l'athérosclérose s'accélère et que la détérioration devient plus importante. Des données observées globalement, même lorsque les principaux facteurs de risque (âge, IMC, tension artérielle, diabète) ont été ajustés. Cependant, l'activité physique ou le tour de taille n'ont pas été pris en compte dans cette étude et pourraient avoir une influence. Autrement dit, ce travail contredit les analyses précédentes qui écartaient la menace des œufs pour les taux de cholestérol. Il semblerait qu'une simple analyse de sang ne suffise pas à déterminer l'impact sur la santé. Le cholestérol vu par photographie numérique Une autre étude nous apprend que l'on pourrait se passer des piqûres pour estimer la cholestérolémie. Des scientifiques du Sree Sastha Institute of Engineering and Technology en Inde viennent de prouver qu'il est possible de remplacer la prise de sang... par une photographie de l'arrière de la main. Ils expliquent dans le *Journal of Medical Engineering and Informatics* que le cholestérol se



concentre dans les plis des doigts. Une photo capturée par un appareil numérique est comparée par informatique à des millions de clichés regroupés dans une base de données et faisant office d'étalon. L'analyse ne renseigne que sur la valeur totale de cholestérol et non sur le détail et les différents composants (bon cholestérol ou mauvais). Les personnes présentant des taux élevés, la prise de sang s'impose de manière à analyser plus précisément l'échantillon. Dans le cas contraire, pas la peine d'insister : le patient n'a pas besoin d'examen supplémentaire !

## Après le mauvais cholestérol, l'ultramauvais cholestérol !

Une forme modifiée de mauvais cholestérol (le MG-LDL) a été identifiée et surnommée l'ultramauvais cholestérol, pour sa dangerosité exacerbée. Il est en effet accusé de boucher encore plus facilement les artères et d'être à l'origine de graves maladies cardiovasculaires chez les personnes âgées ou souffrant de diabète. On connaissait déjà le bon (HDL pour high density lipoprotein) et le mauvais (LDL pour low density lipoprotein) cholestérol. On connaît aussi désormais l'ultramauvais cholestérol ! Le mécanisme d'action de cette particule lipidique, nouvellement identifiée, vient en effet d'être appréhendé par une équipe de l'Université de Warwick, qui a découvert le lien entre sa présence et l'augmentation des risques de maladies cardiovasculaires chez certaines populations. L'ultramauvais cholestérol n'est autre que le mauvais cholestérol, mais légèrement modifié. Plus qu'une simple molécule lipidique, le LDL, issu de la production de VLDL (very low density lipoprotein) par le foie, correspond à un ensemble de lipoprotéines (des protéines liées à des graisses) assemblées transportant dans l'organisme le cholestérol vers les cellules qui en ont besoin (notamment pour fabriquer leur membrane cellulaire ou pour produire des hormones stéroïdiennes).

Si les LDL sont en excès dans la circulation sanguine, ils peuvent alors s'accumuler directement sur les parois des vaisseaux sanguins et former les dangereuses plaques d'athérome à l'origine de graves problèmes cardiovasculaires.

## Un risque pour les diabétiques et les personnes âgées

En plus de ce premier risque, le LDL peut se transformer en une forme encore plus dangereuse. Voilà notre ultramauvais cholestérol. Pour cela, il doit être glyqué (un sucre y est ajouté) par un dangereux produit dérivé des voies métaboliques : le méthylglyoxal. Ce sucre (qui correspond à la forme aldéhyde de l'acide pyruvique) est généralement rapidement éliminé par l'organisme, mais est retrouvé en quantités plus abondantes chez les personnes atteintes de diabète de type 2 et chez les personnes âgées. Chez elles, le méthylglyoxal peut ainsi parvenir à se fixer sur les résidus arginine des lipoprotéines contenues dans les particules de mauvais cholestérol, pour créer le méthylglyoxal-low density lipoprotein aussi appelé MG-LDL. Pour en savoir plus son potentiel athérogénique (sa capacité à former des plaques d'athérome), des chercheurs financés par la British Heart Foundation ont recréé cette particule in vitro à partir de LDL extraits chez des patients, auxquels du méthylglyoxal a été ajouté artificiellement. Leurs propriétés biochimiques et leurs interactions potentielles avec d'autres constituants biologiques ont ensuite été analysées en détails. C'est ainsi que les scientifiques ont constaté un changement de forme des particules LDL, devenues plus petites et plus denses suite à la glycation. In vitro (en culture cellulaire), ces MG-LDL semblent plus aptes à s'agréger entre elles et se fixent également plus facilement que les LDL non modifiées sur des surfaces formées de protéoglycane. In vivo, ces particules montrent également des capacités à se fixer davantage sur les parois des artères des rats.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE DJELFA  
Direction de l'administration locale  
Service de l'animation locale, des marchés et programmes  
N.E. 09741701905723

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°18/DAL/SALMP/2014**

pour :  
Réalisation siège daïra de Had Sahary avec résidence les lots suivent  
LOT 01 /Chambre technique "transfo + groupe électrogène"  
LOT 02 / Chauffage central + la chaufferie + bache à eau  
LOT 03 / Mur de clôture  
LOT 04 / Aménagement extérieur

La wilaya de Djelfa (Direction d'administration locale) lance un avis d'appel d'offres national restreint n°18/DAL/SALMP/2014 Réalisation siège daïra de Had Sahary avec résidence les lots sus-cités.  
Les entreprises qu'ils ont la qualification professionnelles catégorie -02- et plus activité principale bâtiment concernant les lots 01, 03 et 04 et catégorie 01 activité principale bâtiment pour le lot n° 02 avec l'obligation d'avoir le code d'activité chauffage central "335-3522-221-3523" et intéressées par l'objet de présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la wilaya de Djelfa - direction d'administration locale - cité 05 juillet route Moudeghara bureau n°142, contre paiement de 2.000,00 DA représentant les cahiers charges de tirage aux niveaux de trésor de wilaya - (prouve avec quittance).

La soumission doit être présentée dans deux plis :

Le premier pli concernant l'offre technique et contient les documents suivants :

- 01- Déclaration à souscrire signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- 02- Certificat de qualification et classification professionnelles valide copie légalisée
- 03- Registres de commerce copie légalisée
- 04- Casier judiciaire du gérant dont la date de délivrance ne dépasse pas trois mois copie légalisée
- 05- Extrait de rôle apuré ou avec échéance (valide) copie légalisée
- 06- L'attestation de CNAS - CASNOS - CACOBATH (valide) copie légalisée
- 07- Des comptes sociaux pour les sociétés 2013
- 08- Liste de matériels réquisitionnés pour le projet accompagnée par des copies légalisées cartes grises et les certificats d'assurance
- 09- Déclaration de probité signée datée et cachetée par le soumissionnaire
- 10- Références professionnelles de l'entreprise, justifiées par des copies légalisées des attestations des services pour les années 2010-2011-2012-2013 contient les montants de projet et l'année de réalisation, concernant des projets de même nature
- 11- Planning des travaux, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
- 12- La carte d'identification fiscale copie légalisée
- 13- Liste nominative des personnels

Le deuxième pli concernant l'offre financière et contient les documents suivants :

- Cahier des charges concernant le projet objet de la soumission
  - Lettre de soumission signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
  - Bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
  - Devis estimatif et quantitatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
  - Planning de réalisation des travaux + la durée de réalisation signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
- Les pièces mentionnées ci-dessus doivent être déposées à la wilaya de Djelfa - Direction de l'administration locale - bureau n°142, sous un pli extérieur fermé anonyme, contient les deux plis sus-mentionnés, le pli extérieur porte la mention suivante

L'enveloppe extérieure devra obligatoirement la mention suivante

**Avis d'appel d'offres national restreint n°18/DAL/SALMP/2014**

Réalisation siège daïra de Had Sahary avec résidence

Lot..... " A NE PAS OUVRIR "

La date de dépôt des offres est fixée au 21ème jour de 8h00 à 14h00 qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. La durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant l'ouverture des offres (technique + financière) se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 15h00 au siège de la wilaya - direction de l'administration locale -

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de (132) cent trente-deux jours à compter du dernier jour de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 2328 - Jeudi 13 novembre 2014 - Anep - 156 345

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES FINANCES / DIRECTION REGIONALE DU BUDGET  
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI  
BUDGETAIRES DE LA WILAYA DE SETIF

**AVIS DE RECRUTEMENT**

La direction de la Programmation et Suivi Budgétaires de la Wilaya de Sétif organise un concours de recrutement sur titre suivant le tableau ci-dessous :

Poste/Grade	Mode de recrutement	NBR	Conditions de recrutement	Remarque
Inspecteur analyse central de budget	Concours sur titre	01	Etre titulaire d'un magister ou équivalent dans les spécialités suivantes : sciences juridiques et administratives, statistique et planification, sciences économiques, finance et comptabilité, sciences commerciales et sciences de gestion.	La résidence à la wilaya de Sétif
Inspecteur analyse de budget	Concours sur titre	01	Etre titulaire d'une licence dans les spécialités suivantes : sciences juridiques et administratives, statistique et planification, sciences économiques, finance et comptabilité, sciences commerciales et sciences de gestion.	La résidence à la wilaya de Sétif
Contrôleur de budget	Concours sur titre	01	Etre titulaire d'un BAC + deux ans d'études supérieures (admis en 3ème année) dans les spécialités suivantes : sciences juridiques et administratives, statistique et planification, sciences économiques, finance et comptabilité, sciences commerciales et sciences de gestion.	La résidence à la wilaya de Sétif
Technicien supérieur en statistique	Concours sur titre	01	Etre titulaire d'un : -DEUA en statistique ou planification et statistique -TS en statistique ou planification et statistique.	La résidence à la wilaya de Sétif
Technicien en statistique	Concours sur titre	01	Etre titulaire d'un Technicien en statistique ou diplôme équivalent.	La résidence à la wilaya de Sétif

**Constitution du dossier**

- Une demande manuscrite (avec inscription N° téléphone personnel)
- Copie légalisée de la carte nationale d'identité
- Copie légalisée du diplôme + copie légalisée du relevé de notes de la dernière année d'études
- Formulaire rempli et signé par le candidat (modèle du formulaire se trouve au site web de la DGFF)
- Copie légalisée d'une attestation de travail c'est possible visée par service CNAS pour secteur privé
- Les candidats admis au concours doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes
- Attestation justifiant la position vis-à-vis du service national (copie légalisée) délivrée par le Bureau de recrutement - Casier judiciaire (bulletin N° 03)
- Tout document justifiant le suivi du candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité ; le cas échéant
- Certificat de résidence
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale et précisant l'emploi occupé ; le cas échéant
- Tout document relatif aux travaux et étude réalisés dans la spécialité ; le cas échéant
- Pour les fonctionnaires (leur participation au concours est subordonnée à une autorisation préalable de leur employeur
- 02 Certificats médicaux (générale et physiologie)
- Fiche familiale ou (individuelle) d'état civil
- 06 photos d'identité
- Nationalité
- Extrait de naissance n° 12
- Les dossiers de candidature complets doivent être déposés à la direction de la Programmation et Suivi Budgétaires de la wilaya de Sétif, sise à la cité administrative Ain Thinet, Sétif au plus tard 15 jours après la parution du présent avis dans la presse.
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets ou parvenus après le délai fixe
- Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai réglementaire ou par voie postale ne seront pas pris en considération
- Toute fausse déclaration entraînera l'exclusion du candidat.

Midi Libre n° 2328 - Jeudi 13 novembre 2014 - Anep - 156 353

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE SETIF  
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
N.L.F : 099019019000924

**AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT / 2014**

La Direction de la Formation professionnelle de la wilaya de SETIF lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : **La réalisation d'un INSTITUT NATIONAL SPECIALISE EN FORMATION PROFESSIONNELLE 300 PF/120 LITS À BOUGAA.**  
**Réparti en (02) lots**

**LOT 01 :** Bloc dortoir + réfectoire, foyer et infirmerie + chambre technique (sauf bache à eau et chaufferie)

**LOT 04 :** Chauffage et plomberie sanitaire + AEP + réseau incendie réseau gaz + équipement bache

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, disposant de certificats de qualification et de classification de catégories suivantes :

**III** et plus pour le lot n°01 activité principale : bâtiment

**III** et plus pour le lot n°04 activité principale : bâtiment (plomberie et chauffage)

Le retrait du cahier des charges se fera au niveau de la Direction de la Formation professionnelle de la wilaya de Sétif - Maabouda SETIF Tél. : 036 91 84 40 Fax : 036 91 92 88 : contre le paiement de la somme de : 2.000,00 DA pour chaque lot, représentant les frais de reproduction à verser au niveau trésor public compte N°211.007

Les soumissions accompagnées des pièces et documents en cours de validité, contiendront deux (02) enveloppes intérieures distinctes fermées et scellées, porteront les références et l'objet de l'appel d'offre, la première dite "offre technique" et la deuxième "offre financière" les deux enveloppes sont mises dans une enveloppe extérieure, fermée et scellée, portant la mention suivante :

**A Monsieur le Directeur de la formation professionnelle**

**de la wilaya de Sétif**

**Cité "Maabouda" Sétif**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT /2014**

**REALISATION D'UN INSTITUT NATIONAL SPECIALISE EN FORMATION PROFESSIONNELLE 300 PF/120 LITS À BOUGAA**

**LOT N°.....**

**" A NE PAS OUVRIR "**

Les offres seront déposées au niveau de la Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Sétif - CITÉ Maabouda SETIF - tél. 036 91 84 40 Fax : 036 91 92 88

**LE PLI PORTANT "OFFRE TECHNIQUE" DOIT COMPORTER**

- 1- Déclaration à souscrire, dûment remplie et signée
  - 2- Déclaration de probité, dûment remplie et signée
  - 3- RCPS, CPC, CCAG, CPS et devis descriptif (du cahier de charges) dûment remplis et signés
  - 4- Copie du certificat de qualification en cours de validité
  - 5- Copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés)
  - 6- Copie du registre de commerce
  - 7- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour la personne morale (en cours de validité)
  - 8- Mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATH
  - 9- Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier
  - 10- Listes des moyens matériels dûment justifiés par (huissier de justice ou rapport d'expertise année 2014 + carte grise avec assurance en cours de validité). Pour le matériel roulant
  - 11- Listes des moyens humains à utiliser pour le projet (attestation d'affiliation au niveau CNAS + DAS. Attestation dans la spécialité)
  - 12- Casier judiciaire moins de 03 mois du responsable ayant des pouvoirs de signer la soumission
  - 13- Références professionnelles dûment justifiées (attestation de bonne exécution relative aux principaux travaux réalisés avec montant et délai, délivrées par le maître de l'ouvrage) administrations publiques
  - 14- Bilans financiers des 03 dernières années d'exercice + références bancaires
  - 15- Délais et planning de réalisation
  - 16- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- N.B. : Les documents à fournir doivent être en vigueur, valides et légalisés à la date d'ouverture des plis.**

**LE PLI PORTANT "OFFRE FINANCIERE" DOIT COMPORTER**

- 01- L'offre financière dûment remplie, paraphée et signée
  - 02- La lettre de soumission dûment signée et datée par la personne habilitée à engager l'entreprise
  - 03- Le bordereau des prix unitaires (en chiffres et en lettres)
  - 04- Les devis quantitatifs et estimatifs du projet, dûment remplis, paraphés et signés
- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours, à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse

- Le dépôt des offres est fixé de huit heures (8h00) à quatorze heures (14h00) du jour correspondant au dernier jour de préparation des offres, au niveau de la direction de la formation professionnelle de Sétif.

Si ce jour coïncide à un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le jour et l'heure limite pour l'ouverture des plis est fixé au jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation à 14h00 en séance publique au siège de la direction de la formation professionnelle à Sétif.

- Les soumissionnaires sont considérés invités par cette annonce à assister à la séance publique d'ouverture des plis.

- La durée de validité de l'offre est fixée à : 15 jours + 03 mois à partir de la date du dépôt des offres.

Midi Libre n° 2328 - Jeudi 13 novembre 2014 - Anep - 156 340

A LA VEILLE DU MATCH CONTRE L'ETHIOPIE

# Les Verts mettent les bouchées doubles

A deux jours du match face à l'Éthiopie, comptant pour la cinquième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations, les Verts affûtent leurs armes au centre technique de Sidi Moussa et au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

PAR MOURAD SALHI

P eu de choses à régler, donc, pour les Verts sous la houlette du technicien Christian Gourcuff. A 48 heures du match face à l'Éthiopie, les coéquipiers d'Islem Slimani se montrent fin prêts pour maintenir leur belle série de quatre victoires de suite. Les heures qui précèdent ce rendez-vous qu'abritera le stade Mustapha-Tchaker de Blida seront trop longues pour les Algériens qui veulent enchaîner avec un deuxième succès et se qualifier au second tour. L'entraîneur Gourcuff, qui s'est montré optimiste de la suite du parcours, exhorte ses poulains à redoubler d'efforts. "Je ne me réfère pas à l'objectif qui m'a été assigné dans le contrat que j'ai signé avec la Fédération. Moi, j'aborderai tout le reste du parcours avec la ferme détermination de remporter tous les matchs", a indiqué dernièrement l'entraîneur Christian Gourcuff. Ils baignent encore dans l'euphorie de la belle qualification à la prochaine édition, les joueurs algériens ne jurent que par un parcours sans faute. Poursuivant leur préparation au Centre technique de Sidi Moussa dans d'excellentes conditions en prévision de ces deux dernières sorties avant la phase finale, les Algériens sont déterminés à ne rien lâcher. Pour cette édition dont le pays n'est pas encore défini, le staff technique ne veut rien laisser au hasard. Les coéquipiers d'Azzedine Doukha comptent puiser dans leurs ressources nécessaires. C'est avec un moral de vainqueur que les Brahimi, Feghouli et consorts se présen-



teront sur leur pelouse dans la peau de vainqueur, rien d'autre. Les Fennecs doivent tout faire pour enchaîner avec une cinquième victoire consécutive et aller au Mali avec un moral d'acier. Une chose est sûre, les Algériens veulent terminer en tête du classement de leur groupe B. Néanmoins, la méfiance doit être de mise face à ces formations qui refusent de mourir et qui comptent jouer leurs chances jusqu'à la dernière minute. C'est vrai que la sélection s'est déjà qualifiée pour la prochaine édition, les dirigeants, les membres du staff technique ainsi que les joueurs voire tout un peuple ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin.

Eux qui confirment que la qualification n'est pas un fruit du hasard veulent aller au bout de leurs possibilités lors de la prochaine édition. En tout cas, le climat au sein de la maison algérienne est serein en ce moment. Les membres du staff technique, notamment l'entraîneur en chef Christian Gourcuff, continuent à soumettre les joueurs à un programme de préparation spécifique. Les Verts poursuivront leur préparation jusqu'au jour du match avec des séances à Sidi Moussa et au stade Mustapha-Tchaker de Blida qui abritera le prochain match des Verts face à leurs homologues éthiopiens.

M. S.

## Salahdin Saïd forfait face aux Verts

L'attaquant éthiopien Salahdin Saïd, blessé, a déclaré forfait pour le match des Antilles face à l'Algérie prévu samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 de football, a rapporté mardi la presse locale. L'attaquant de l'équipe égyptienne d'Al Ahly ne s'est pas encore remis de sa blessure contractée lors de la Supercoupe d'Égypte. Son compatriote Getaneh Kebede qui évolue au Club Bidvest Wits (Afrique du Sud) manquera, lui aussi, le match face à l'Algérie après son expulsion lors de la rencontre contre le Mali (3-2) à Bamako. L'absence de ces deux attaquants "cadres" face à l'Algérie le 15 novembre prochain constitue un véritable handicap pour l'équipe dirigée par le Portugais Mariano Barreto, qui reste sur une sévère défaite face à l'Ouganda (3-0) en match amical disputé dimanche à Kampala. Face à l'Algérie, le technicien portugais devrait aligner en attaque le trio Yussuf Saleh, Dawa Hotessa et Dawit Kekadu Troisième du groupe B, dominé par les Verts, déjà qualifiés, l'Éthiopie (3 points) est condamnée à s'imposer contre l'Algérie et le Malawi et espérer un faux pas du Mali (6 pts) pour décrocher une qualification à la Can. Les deux premiers du groupe se qualifient directement pour le rendez-vous africain.

## La Caf prête à une co-organisation du tournoi

La Confédération africaine de football (Caf) est prête à une co-organisation de la Coupe d'Afrique des nations Can-2015 prévue du 17 janvier au 8 février prochain, suite au retrait définitif du Maroc, selon le directeur des médias de la Caf. "Les expériences précédentes de co-organisation n'ont pas

forcément laissé un souvenir impérissable à tout le monde. La tendance au sein du Comité exécutif est à éviter, si possible, une telle situation. Mais au regard de l'urgence de la situation, si la seule option viable et fiable est une co-organisation, il faudra l'accepter", a déclaré Junior Binyam mardi. Pourtant, la Caf n'est pas un fervent supporteur des co-organisations, comme cela avait été le cas en 2000 (Ghana-Nigeria) et en 2012 (Gabon-Guinée Equatoriale). La Caf a annoncé plus tôt dans la journée de ce mardi que "quelques candidatures de pays désirant remplacer le Maroc pour l'organisation de la Can-2015 sont actuellement à l'étude". L'instance africaine doit annoncer sa décision "sous peu".

## "Il y a plus de quatre pays candidats", selon la Caf

Un membre du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (Caf) a laissé entendre mardi au Caire que quatre pays sont candidats pour organiser la Coupe d'Afrique des nations Can-2015 après le refus du Maroc d'accueillir le tournoi aux dates fixées du 17 janvier au 8 février prochains. "Il y a plus de quatre pays candidats", a indiqué le Congolais Constant Omari lors d'une pause pendant une session de travail du Comité exécutif de la Caf, selon la radio RFI. La Caf a annoncé plus tôt dans la journée que "quelques candidatures de pays désirant remplacer le Maroc pour l'organisation de la Can-2015 sont actuellement à l'étude". "Ces candidatures sont actuellement à l'étude et le Comité exécutif finalisera la sélection de l'association nationale retenue sous peu. (Il) confirmera le lieu et la date du tirage au sort de la phase finale par la même occasion", a ajouté la Caf. Le Comité exécutif de la Caf réuni ce mardi au Caire a décidé de disqualifier automatiquement le Maroc de la Can-2015 suite à son refus de l'organiser aux dates fixées par la Caf "en raison du virus Ebola".

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY-BALL (U-23/4E JOURNÉE)

### Victoire de l'Algérie devant le Rwanda (3-0)

La sélection algérienne masculine de volley-ball (U-23) a battu son homologue rwandaise par 3 sets à 0, en match comptant pour la 4e journée du championnat d'Afrique de la catégorie, disputé mardi à Sharm El-Cheikh en Égypte. Les Algériens ont remporté les trois sets sur le score de 25-22, 25-20, 25-19. C'est la deuxième victoire de l'Algérie dans la compétition, après celle obtenue face au Maroc (3-1), avec deux défaites devant l'Égypte et la Tunisie (3-0) sur le même score (0-3). Outre l'Algérie, le tournoi enregistre la participation de l'Égypte (pays hôte), de la Libye, du Maroc, de la Tunisie et du Rwanda. La sélection algérienne de volley-ball des moins de 23 ans jouera son cinquième et dernier match mercredi face à la Libye. Les deux premiers sont qualifiés au mondial U23 en 2015. La sélection tunisienne de volley-ball a déjà assuré sa qualification au Mondial de la catégorie, prévu aux Emirats arabes unis en 2015. Le match Égypte-Maroc qui se joue ultérieurement sera déterminant pour le 2e billet qualificatif au Mondial 2015.

## VOLLEY BALL

### Journée d'information sur les règles de la FIVB à Alger

Une journée d'information pour arbitres et entraîneurs a eu lieu Alger en rapport avec les règles adoptées en 2013 par la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), organisée par la ligue d'Alger à l'amphithéâtre du centre culturel Mohamed Aïssa-Messaoudi, à Hussein Dey, et animée par l'arbitre international Maâmar El-Keboub, qui, comme on le sait, a eu l'honneur d'officier des rencontres du Grand Prix féminin du mois d'août 2014.

En rappelant ces nouvelles règles du 33e congrès de la FIVB, la ligue a voulu surtout loger les coaches et les arbitres sous un même toit de la compréhension des lois de jeu, un débat franc fructueux a régné au cours de cette journée et la prochaine est prévue en janvier 2015 afin d'appliquer les décisions du Congrès Cagliari, Italie, novembre, 2014.

Le 34e Congrès de la FIVB ayant besoin d'une majorité, 111 des 210 fédérations pour approuver une règle qui entrera en vigueur trois mois après la clôture du Congrès pour conclure le président de la ligue Lahoucine Clous qui a ouvert cette journée qui coïncide avec le démarrage de la saison sportive 2014-2015 déplore l'absence des entraîneurs de certains clubs.



## Offres d'emplois

**Référence : Emploipartner-1406**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**  
 • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.  
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.  
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

**Missions :**  
 • Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution  
 • Évalue le positionnement de la société sur le marché.  
 • Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.  
 • Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,  
 • Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing  
 • Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée  
 • Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)  
 • Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients  
 • Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,  
 • Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)  
 • Veille à la diffusion des supports d'information,  
 • Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaires...  
 • Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits  
 • Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes  
 • Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels  
 • Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes  
 • Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,  
 • Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

Pilote et met en œuvre la politique commerciale  
 • Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services  
 • Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires  
 • Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences  
 • Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...  
 • Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées  
 • Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client  
 • Élabore les stratégies de ventes offensives  
 • Assure la mise en œuvre des techniques de ventes  
 • Met en place un réseau de distribution  
 • Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution  
 • Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire  
 • Développe et suit les grands comptes  
 • Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques  
 • Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs  
 • Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants  
 • Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs  
 • Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures  
 • Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs  
 • Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction  
 • Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

**Profil :**  
 • Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales / ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste  
 • 10 ans d'expérience  
 • Sens de communication  
 • Capacité de négociation et de persuasion  
 • Force de persuasion  
 • Rigueur, adaptabilité et mobilité  
 • Compétences managériales  
 • Sens de l'analyse  
 • Raisonnement inductif et déductif  
 • Doté d'esprit positif et créatif  
 • Focalisé sur les résultats  
 • grande résistance à la pression  
 • Capacité de détecter et de gérer les problèmes  
 • Maîtrise du français et de l'outil informatique  
 • Discrétion élevée et intégrité morale

**Avantages :**  
 • LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

**Lieu de travail principal :**  
 • Kouba

**Référence : emploipartner- 1411**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE**

**Missions :**  
 • Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas  
 • Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs  
 • Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.  
 • Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports  
 • Etablissement des documents liés au mode de transport  
 • Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise  
 • Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement  
 • Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi  
 • Rapprochement fin de mois avec la comptabilité  
 • Tenue à jour des documents de gestion logistique  
 • Gérer les réclamations clients.

**Profil :**  
 • Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.  
 • 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

**Lieu de travail principal :**  
 • Alger

**Référence : emploipartner-1408**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE**

**Missions :**  
 • Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.  
 • Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE  
 • Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société  
 • Montage et mise en forme du processus HSE  
 • Management et Pilotage du Processus de HSE.  
 • Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.  
 • Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord  
 • Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.  
 • Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

**Profil :**  
 • Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle  
 • Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.  
 • Expérience minimale 02 ans  
 • Expérience sur un poste similaire souhaitée  
 • Dynamique  
 • disponible

**Lieu de travail :**  
 Alger

**Référence : emploipartner- 1409**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).**

**Missions :**  
 • Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:  
 • Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;  
 • Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.  
 • Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.  
 • Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.  
 • Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.  
 • Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.  
 • Superviser et contrôler la gestion des agences.  
 • Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.  
 • Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.  
 • Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

**Compétences :**  
 • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum  
 • Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail  
 • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives  
 • Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire  
 • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus  
 • Maîtrise parfaite de l'outil informatique  
 • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles  
 • vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public  
 • Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

**Lieu de travail :**  
 Alger

**Comment répondre à nos annonces**  
**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**  
[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)  
**Tel : 021 680 296/021 687 086**  
**Fax : 021 298 595**

**الأستاذة بوشريط فاطمة الزهراء - 47**  
**شارع خليفة بوخالفة سيدي احمد**  
**الجزائر**

**تعديل إيجار تسبير الحر**

3244/ بموجب عقد استلم بالكتب يوم: 11/11/2014 سيجسل، تم إيجار القاعدة التجارية المملوكة السيد/ طابري مملكة و السيدة // حمريوي مريم و السيد// حمريوي محمد و السيد// حمريوي سامي و الذي كان نشاطها فيما سبق يتمثل في // تجارة بالتجزئة للتغذية العامة(بقالة) (ممنوع بيع السخبين) حسب السجل التجاري رقم 13 و 13009/2013 بتاريخ: 30/09/2013 و قد تم تأجير القاعدة التجارية بموجب عقد إيجار المذكور أعلاه مع تغيير نشاطها ليصبح كما يلي // التجارة بالتجزئة لأدوات التلبيس الداخلي.

**للإعلان للوق**

Midi Libre n° 2327 - Jeudi 13 novembre - 98/14

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
 ولاية بومرداس  
 دائرة الناصرية  
 بلدية الناصرية

**إعلان بإعداد شهادة الحوزة**

طبقا للقانون رقم 25/90 المؤرخ في 18/11/1990 المتضمن التوجيه العقاري

طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 254/01 المؤرخ في 13/07/1991 المحدث لكهفوت إعداد شهادة الحوزة وتسليمها فان السيد بلمختار احمد المولود بتاريخ 06/02/1974 ب الناصرية ابن علي و بعيو فاطمة الساكن بقرية بوعاصم بلدية الناصرية قدم ملف البلدية مدعيا إبتلاكه عقارا عن طريق الحوزة والقادم المكسب طالبا البات هذه الملكية بتحرير اعتراف بملكونه العقاري التي تعينها قطعة أرض تقع بالمكان المسمى إيجل رقم بلدية الناصرية مساحتها الاجمالية تقدر ب 150.00 متر مربع وهي محدودة كالآتي :

من الشمال : ملكية بلمختار احمد  
 من الجنوب : ملكية بلمختار رايح  
 من الشرق : ملكية بلمختار حسين  
 من الغرب : طريق غير معبد

فكل شخص له اعتراضات على تحرير هذه الشهادة لإلاعه لرئيس السجل الشعبي البلدي في مدة أسبوعا شهرين يتداء من تاريخ الإعلان

شعبة العمار في : .....  
 رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre n° 2327 - Jeudi 13 novembre - 99/14

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural  
 Direction des services agricoles de la wilaya de Médéa

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°10/DSAM/2014**

**N° IF 0 962 1601 9 0490 32**

La direction des services agricoles de la wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint N°10/DSAM/2014 relatif à la fourniture de 156000 plants de cerisier et l'acquisition de 1000 qx d'engrais à travers la wilaya de Médéa. Que le projet a été attribué selon le tableau suivant :

Entreprise	N° de localité	Montant de l'offre (DA) En TTC	Délai de réalisation
ETHBTP AISSAOUI Mohamed-Djelfa-	01 et 06	52 071 786,00 DA	deux mois (02mois)
Entreprise RAMDHANI Rabah-BLIDA-	02 et 05	50 579 451,00 DA	Vingt jours (20 jours)
Entreprise HASSAK Ali-Djelfa-	03 et 04	13 542 984,00 DA	Quarante jours (40 jours)

Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision peuvent être introduits auprès du président du comité des marchés de la wilaya de Médéa dans un délai de 10 jours dès la publication du présent avis.

Midi Libre n° 2328 - Jeudi 13 novembre 2014 - Anep - 156 302

## Cuisine

### Fenouil gratiné



#### Ingrédients

4 bulbes de fenouil  
Sel, poivre  
40 g de beurre (ou huile d'olive)  
75 g de gruyère râpé

#### Préparation

Laver et éponger les bulbes. Recouper les tiges et le talon puis retirer les premières feuilles si elles sont flétries. Couper chaque bulbe en 4. Faire bouillir de l'eau salée dans une casserole et y plonger le fenouil environ 10 mn. Égoutter. Faire fondre le beurre (ou huile d'olive) dans une grande poêle. Y ajouter les morceaux de fenouil bien égouttés. Saupoudrer de fromage râpé et faire mijoter environ 30 mn à feu doux. Servir bien chaud.

### Confiture d'oranges



#### Ingrédients

2 kg d'oranges  
1,8 g de sucre

#### Préparation:

Nettoyer les fruits, les éplucher et retirer les pépins. Peser les fruits pour déterminer le poids du sucre à ajouter. Placer en couches alternées les oranges et le sucre dans une terrine. Laisser macérer au frais jusqu'au lendemain.

#### Le lendemain

Préparer les pots: les ébouillanter et bien les sécher. Préparer les amandes.

Mettre les fruits et le sucre dans le faitout à feu vif; écumer et cuire encore 15 mn en remuant.

Remplir les pots aux 2/3 avec les fruits.

Remettre le jus sur le feu et continuer sa cuisson jusqu'à ce qu'il soit bien épais: qu'il fige si déposé sur une assiette froide, ou qu'il nappe l'écumoire. Achever de remplir les pots avec le jus. Fermer et retourner.

## BEAUTÉ AU NATUREL Resplendissante grâce à des secrets ancestraux

*Vous pouvez user et abuser de ces secrets de beauté parfois ancestraux, simples à réaliser et uniquement à partir de produits naturels. Parce qu'il est connu que c'est dans les vieux pots que l'on fait les meilleures crèmes, voici quelques idées inspirées des conseils de grands-mères, afin que vous soyez plus resplendissante !*

#### Une peau du visage tonifiée :

Le matin au réveil, massez-vous le visage délicatement à l'aide de glaçons disposés dans un gant de toilette. Le froid va resserrer les tissus et raffermir la peau : votre peau reste radieuse toute la journée.

#### Un beau sourire :

Un beau sourire c'est primordial, pour que vos dents restent blanches, brossez-les de temps en temps soit avec du jus de citron soit avec du bicarbonate de soude. C'est très efficace et non agressif.

#### Des ongles brillants :

Pour des ongles nets et brillants, passez simplement du jus de citron sur la partie blanche de l'ongle. Pour les nourrir, utilisez de l'huile d'amande douce.



#### Des cheveux éblouissants

Lavez-vous les cheveux avec une infusion à la camomille : votre chevelure sera incroyablement brillante.

#### Des yeux de biche :

Si vos yeux sont gonflés au réveil, laissez poser un coton imbibé d'eau de bleuet, vos yeux dégonfleront automatiquement. Vous pouvez aussi utiliser deux rondelles de concombre !

#### Un corps tonique :

Prenez votre courage à deux mains : sous la douche rincez-vous entièrement à l'eau froide, votre peau sera plus tonique. Cette épreuve peut vous paraître très désagréable mais le froid

favorisant la circulation vous aurez moins de problèmes de cellulite ou de varices. Si vous rincez également vos cheveux, ils gagneront en brillance.

#### Une mine incroyable :

Si vous buvez du thé rouge c'est parfait, sinon il faut vous y mettre. Gardez votre sachet de thé rouge et passez-le sur l'ensemble de votre visage et de votre cou : les tanins teintent votre peau, votre teint est délicatement halé : cette astuce remplacera votre crème teintée.

#### Des pieds hydratés

Prenez soin de vos pieds, surtout en hiver. Pour éviter la peau de crocodile faites-leur un masque toutes les deux semaines. Appliquez une épaisse couche de crème hydratante spéciale pieds, massez-les pour bien faire pénétrer la crème. Laissez le surplus de crème et enflez des chaussettes en coton, vous pouvez même dormir avec : vos pieds seront toujours bien doux.

#### SOS coups de soleil :

Attention aux coups de soleil, vous le savez d'une part trop de soleil c'est dangereux, d'autre part le teint tomate n'est pas très glamour ! Toutefois, si par maladresse vous vous retrouvez avec un teint écarlate, appliquez un masque au yaourt. Le yaourt apaisera votre peau immédiatement, elle sera moins rouge et se régénérera plus vite.

### REMÈDES DE GRAND-MÈRE

## Soulager les hémorroïdes grâce à l'oignon

Certaines personnes sont particulièrement sujettes aux hémorroïdes et la plupart du temps il est bien gênant d'aller en parler à son médecin ou à son pharmacien.

#### La méthode :

Utilisez donc cette méthode qui vous permettra de vous soulager et de les faire disparaître.

Dans cette première étape, remplissez une petite casserole, portez à ébullition sur un feu vif. Lorsque l'eau sera à ébullition, plongez y un gros oignon épluché et bien lavé. Laissez donc bouillir cet oignon durant au moins 30 minutes et toujours sur un feu vif.

Lorsque le temps est terminé, sortez l'oignon et réduisez le en bouillie, il devra former une sorte de pâte assez épaisse.

Déposez maintenant ce cataplasme d'oignon sur la partie douloureuse et restez allongé le plus de temps possible sur le ventre.

#### A noter :

Pour les personnes sujettes à ce genre de problèmes, il sera important de surveiller votre alimentation en évitant les plats trop épicés et tout le existants (café, thé...)

Si cela ne donne pas de résultats, ou récidive il est recommandé d'en parler à son médecin.



## Trucs et astuces

### Haricots sans fil



Éliminer les fils des haricots est souvent laborieux ! Pour vous faciliter la tâche, plongez-les dans l'eau bouillante pendant quelques minutes. Il sera ainsi plus facile de les effiler.

### Café plus digeste



Le café vous donne mal au ventre ? Pas de panique, il existe une solution simple à ce problème. Pour cela, il suffit d'en mettre une petite pincée dans votre café, et le tour est joué !

### Une volaille plus tendre



Votre poulet rôti est souvent trop sec en fin de cuisson ? Farcissez le avec deux petits suisses avant de l'enfourner.

### Bien conserver les herbes aromatiques



Lavez-les et égouttez-. Laissez-les sécher une journée puis hachez-les finement. Conservez-les ensuite au congélateur dans des petits sachets.

# Mots Fléchés N°1674

particularités inopportunes	vesce de gîte au royal	illumine état habituel	homologuera il laisse le choix	avalera remorque	siège nordique embauchent	mandataires volatiles de cage
bouleverser						
fulminera			dressera combai de dons			
c'est le cuivre		changera de région débris de bouteille				indium en cornue coup final
écimerai				chargé d'affaire école de Noël	cheville de métal	
suite de siècles			cracheur sicilien débuts de journées			
souda			éclaircissent consacrer			tordra
assèche le linge	endurera mineras			imitateur à plumes godasse	point culminant ligne de toiture	curieux
direction de navire	bébés équidés petit végétal			préparet au duel sportive aquatique		
ménagea		joviale placé sur un acte			le pli de la fin outil de cuisinier	
refuges				ziqouillera décalage		
tondus			enquins de gymnase clameur d'arène			365 jours bœuf d'autrefois
encore une fois !		cour-dise	enlevée brigand des mers		dissimulé montre sa joie	massif des Alpes
plante ornementale	existence classements	larve		non polluées larve vallée		
liste des fautes poésie de trouvère			encore gaillards grande quantité			article de bazar jus de la treille
trop utilisées		poudre pour bébé		c'est cela mais réduit	gris il vaut l'astate	
				autre-ment appelé		
			poste avancé			

<b>SUDOKU</b>	<b>N°1674</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES 1672</b>
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

	5	2			
1					
7	6	2	8		4
3		7		4	2
	2	7			3 9
	1		6	3	
	5			1	6 3 9
					4
			6	2	

9	6	4	1	7	5	2	8	3
7	3	8	4	9	2	1	6	5
2	5	1	3	8	6	9	4	7
8	1	3	7	5	4	6	9	2
4	7	5	2	6	9	3	1	8
6	2	9	8	1	3	5	7	4
3	8	6	9	2	7	4	5	1
1	9	2	5	4	8	7	3	6
5	4	7	6	3	1	8	2	9

■ D ■ R ■ S ■ B ■ A ■ L ■ V
■ D ■ E ■ S ■ E ■ Q ■ U ■ I ■ L ■ I ■ B ■ R ■ E ■ R ■ A
■ R ■ E ■ D ■ U ■ I ■ R ■ E ■ O ■ A ■ S ■ I ■ S
■ L ■ E ■ V ■ R ■ I ■ E ■ R ■ L ■ U ■ S ■ T ■ R ■ E
■ C ■ R ■ E ■ T ■ I ■ M ■ I ■ T ■ E ■ A ■ U
■ C ■ H ■ A ■ S ■ T ■ E ■ T ■ E ■ I ■ R ■ A ■ I ■ S
■ E ■ S ■ E ■ N ■ A ■ T ■ S ■ A ■ N ■ T ■ E
■ O ■ F ■ F ■ E ■ R ■ T ■ R ■ E ■ M ■ I ■ S ■ S
■ A ■ R ■ A ■ I ■ R ■ E ■ O ■ S ■ E ■ R ■
■ R ■ E ■ C ■ A ■ S ■ E ■ E ■ R ■ U ■ S ■ E ■ L
■ D ■ I ■ S ■ R ■ U ■ T ■ I ■ L ■ E ■ T ■ I
■ F ■ I ■ L ■ D ■ E ■ N ■ A ■ T ■ U ■ R ■ E ■ R ■ A
■ T ■ I ■ T ■ I ■ I ■ R ■ E ■ G ■ R ■ O ■ S
■ P ■ O ■ T ■ A ■ G ■ E ■ E ■ S ■ S ■ A ■ I ■ S
■ R ■ E ■ P ■ E ■ T ■ E ■ E ■ I ■ S ■ E ■ R ■ E
■ M ■ I ■ S ■ E ■ R ■ A ■ S ■ P ■ E ■ T ■ A ■ S
■ A ■ S ■ A ■ L ■ T ■ O ■ G ■ U ■ E ■ T ■
■ O ■ L ■ A ■ S ■ A ■ E ■ P ■ E ■ L ■ L ■ E ■ S
■ I ■ D ■ G ■ A ■ I ■ E ■ E ■ U ■ R ■ O
■ E ■ N ■ S ■ O ■ L ■ E ■ I ■ L ■ L ■ E ■ E ■ A ■ U

# Du sang jeune pour lutter contre le vieillissement ?

Deux études menées indépendamment l'une de l'autre ont démontré que le sang de souris jeunes aurait un effet stimulant sur les souris plus âgées. Une découverte qui pourrait aider à lutter contre certains effets du vieillissement, et notamment les troubles liés à la maladie d'Alzheimer.

Une découverte qui a des airs de vieille légende. Mais cette hypothèse est bien sérieuse et émane de deux équipes de chercheurs de l'Université de Californie et de Harvard. En étudiant les effets du sang de jeunes souris sur le cerveau, les muscles et le cœur de souris âgées, les scientifiques ont confirmé que le sang jeune peut remédier à certaines faiblesses dues au vieillissement. En 2011, Saul Villeda, étudiant à Stanford, avait conclu d'une recherche que lorsque l'on injecte le sang d'une jeune souris dans une souris plus vieille, de nouveaux neurones apparaissent dans une région du cerveau appelée hippocampe. Aujourd'hui chercheur à l'Université de Californie, à San Francisco, Villeda a publié une nouvelle étude dans la revue *Nature Medicine*.

L'équipe a mené une série d'injections de plasma de souris de 3 mois et de souris de 18 mois sur une population de souris elles-mêmes âgées de 18 mois. Puis, les scientifiques ont testé la capacité de mémorisation des souris âgées. Ils ont constaté que c'est le plasma des souris plus jeunes qui stimule les performances cognitives liées à l'hippocampe des souris âgées. L'hippocampe est la zone du cerveau qui joue un rôle central dans l'apprentissage, l'orientation et la mémoire notamment spatiale. "Il y a sûrement quelque chose de spécial dans le sang jeune qui permet d'améliorer de nombreux aspects du vieillissement", a commenté Saul Villeda pour l'AFP. Le chercheur souhaite aujourd'hui étendre



ses recherches à l'homme, car une telle découverte pourrait mener au développement de traitements contre la maladie d'Alzheimer, par exemple.

## Une protéine pour doper les cellules souches

Ce composant spécial dont parle Villeda, c'est peut-être celui qu'a découvert Amy Wagers. A Harvard, cette spécialiste des cellules souches et de la biologie régénératrice s'est intéressée aux effets du sang jeune sur les muscles squelettiques des souris. Au cours d'expérimentations antérieures, elle avait découvert que l'injection de sang jeune peut réactiver les cellules souches, leur permettant ainsi de produire de nouvelles cellules et donc de régénérer des tissus vieillissants. Une conclusion valable pour les muscles même

ceux du cœur. Avec sa nouvelle équipe, le docteur Wagers a voulu savoir quel est le composant du sang à l'origine de cette réaction. Il s'agit d'une protéine appelée GDF11, que l'on retrouve en abondance dans le sang des jeunes souris mais qui est déficiente dans celui des plus âgées. Dans un article publié dans la revue *Science*, l'équipe décrit comment l'injection de cette protéine seule dans l'organisme de vieilles souris permet de réactiver les cellules souches des muscles squelettiques, rendant les souris plus fortes et durables. Poussant son expérimentation plus loin, le docteur Wagers a publié une deuxième étude dans la revue *Science*, concernant cette fois-ci les effets de la protéine sur le cerveau. Après injection, son équipe a découvert que GDF11 stimule la croissance de vaisseaux sanguins et

de neurones dans le cerveau.

## De nouveaux traitements en perspective ?

Certains experts espèrent que cette découverte entraînera des expériences sur le sang humain, afin de tester les effets de la version humaine de GDF11 ou d'une autre molécule similaire. Pour Toren Finkel, directeur du Centre de médecine moléculaire à l'Institut National de cœur, des poumons et du sang, ces recherches laissent entrevoir la possibilité de renverser le cours des choses : "Nous pouvons remonter dans le temps au lieu de le ralentir", explique-t-il, cité par le *New York Times*. Le docteur Wagers imagine de son côté un nouveau type de traitement qui permettrait de s'attaquer simultanément au vieillissement du cœur, du cerveau et des muscles : "Au lieu de prendre un médicament pour le cœur, un pour les muscles et un pour le cerveau, on pourrait en trouver un qui traiterait les trois". Mais qu'il s'agisse de la découverte de Villeda ou de celle de Wagers, de nombreuses inconnues sont encore à éclaircir avant de mener des expériences sur l'homme : quelles sont les doses de sang à administrer et les risques encourus, par exemple. Professeur de bio-ingénierie à Berkeley, Irina Conboy indique également que la régénération des cellules souches n'est pas sans risques : en réveillant les cellules souches de parties du corps âgées, on peut les pousser à se développer de manière incontrôlable et dangereuse. "Il est tout à fait possible que

## Une journée dure huit heures sur Bêta Pictoris b

Située dans la constellation australe du Peintre à environ 63 années-lumière de la Terre, l'exoplanète Bêta Pictoris b est en rotation autour de Bêta Pictoris, une étoile entourée d'un disque géant de débris poussiéreux. Découverte il y a six ans environ, elle fut l'une des toutes premières exoplanètes à être détectées au moyen de l'imagerie directe. Elle est en orbite autour de son étoile hôte à une distance équivalant à huit fois la distance Terre-Soleil, ce qui en fait l'exoplanète la plus proche de son étoile à faire l'objet d'une imagerie directe. C'est au moyen de l'instrument Crises qui équipe le VLT qu'une équipe d'astronomes néerlandais de l'université de Leyde et de l'Institut hollandais de recherche spatiale (Sron) a récemment déterminé la valeur de la vitesse de rotation équatoriale de Bêta Pictoris b : au moins 100.000 km/h. À titre de comparaison, la vitesse de Jupiter à l'équateur avoisine 47.000 km/h et celle de la Terre 1.700 km/h seulement. Ainsi, bien que Bêta Pictoris b soit 16 fois plus grande et 3.000 fois plus massive que la Terre, la durée du jour n'y excède pas huit heures. Le nouveau résultat obtenu pour Bêta Pictoris b étend aux exoplanètes la relation entre masse et vitesse de rotation

déduite de l'étude des planètes du Système solaire : plus une planète est massive, plus elle tourne vite. « La raison pour laquelle certaines planètes sont animées d'une vitesse de rotation rapide et d'autres d'une vitesse de rotation plus lente est inconnue », confie Remco de Kok, auteur de l'étude. « Mais cette toute première mesure de la vitesse de rotation d'une exoplanète vient confirmer la tendance qui se dessine dans le Système solaire : les planètes les plus massives tournent plus rapidement. Et cela est également vrai pour les exoplanètes : il doit s'agir là d'une conséquence directe et universelle du processus de formation des planètes. » Âgée de 20 millions d'années seulement, Bêta Pictoris b est une très jeune planète comparée à la Terre, formée voici 4,5 milliards d'années. Au fil du temps, elle se refroidira et se contractera, ce qui augmentera encore sa vitesse de rotation, une conséquence directe de la conservation du mouvement angulaire. D'autres processus sont également susceptibles d'influer sur la rotation de la planète. À titre d'exemple, la vitesse de rotation de la Terre diminue lentement au fil du temps, en raison des interactions de marée avec notre Lune.

Les astronomes ont utilisé une technique précise baptisée spectroscopie à haute dispersion pour séparer la lumière dans ses différentes couleurs ou longueurs d'onde du spectre. L'utilisation de l'effet Doppler, un décalage de longueur d'onde généré par l'approche ou l'éloignement des différentes zones de la planète, leur a permis d'établir la rotation différentielle de Bêta Pictoris b. L'élimination des effets parasites de l'étoile hôte, de brillance bien plus élevée, a ensuite permis d'extraire le signal de rotation en provenance de cette planète.

« Nous avons mesuré les longueurs d'onde du rayonnement issu de la planète avec une précision de 1 pour 100.000 afin de pouvoir mesurer la vitesse des objets émetteurs au moyen de l'effet Doppler, ajoute Ignas Snellen, le principal auteur de l'étude. Cette technique a révélé l'existence de portions de surface qui s'approchent ou s'éloignent de nous à des vitesses distinctes, ce qui signifie que l'étoile est en rotation autour de son axe. » Cette technique est étroitement liée à l'imagerie Doppler, dont l'utilisation a permis, des décennies durant, de cartographier les surfaces d'étoiles, et récemment celle de la naine brune Luhman 16B.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### CONSERVE

Inventeur : Nicolas Appert Date : 1795 Lieu : France

C'est en 1795 que Nicolas Appert eu l'idée de génie de conserver les aliments dans des récipients étanches à l'air et chauffés à haute température pour détruire les microbes. En effet, une fois la conserve soumise à une température égale ou supérieure à 100 °C, de nombreux microbes, qui altèrent normalement la nourriture et la rendent tout bonnement impropre à la consommation, sont détruits. Et qui plus est altruiste, Nicolas Appert ne fit même pas breveter son invention, préférant œuvrer pour le bien de ses compatriotes !



## SANS ISSUE



22h35



Will Shaw, un étudiant américain, part en Espagne rejoindre sa famille pour une croisière pendant les vacances. Mais à son arrivée, il découvre un bateau vide et des traces de sang. Il est contacté par une mystérieuse organisation qui lui apprend que son père est en réalité un agent de la CIA. Celui-ci a disparu avec des documents importants. Will dispose de quelques jours pour le retrouver s'il veut sauver le reste de sa famille

## LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE



22h35



Dans un coin du Nord de la France, vivent deux familles très différentes: les Le Quesnoy et les Groseille. Les Le Quesnoy sont des bourgeois catholiques pratiquants alors que les Groseille sont pauvres et survivent en multipliant les fauches et les combines. Ces deux familles n'ont rien en commun, pourtant à cause d'une infirmière, maîtresse jalouse d'un médecin accoucheur, leurs vies vont être étroitement mêlées. Josette, l'infirmière, échange deux nouveau-nés pour se venger de l'abandon de son amant, le soir de Noël. Douze ans plus tard, Momo, qui est un Le Quesnoy, vit chez les Groseille et Bernadette, Groseille par le sang, a été élevée par les Le Quesnoy

## ENVOYÉ SPÉCIAL



23h05



«Comparateurs : le meilleur prix à portée de clic ?». Huit internautes français sur dix utilisent les comparateurs de prix pour trouver la meilleure affaire. Ces sites se présentent comme des guides d'achats permettant de se repérer dans la jungle des offres. Mais servent-ils toujours les intérêts des consommateurs ? - «Tueurs involontaires». Accidents de la circulation, du travail ou sportifs : chaque jour, en France, des hommes et des femmes provoquent la mort d'autres personnes, sans intention de la donner. Pour eux, quelle vie après le drame ? Une réhabilitation est-elle possible, aux yeux de la société ? Et pour les familles des victimes, le pardon est-il possible ?

## MON MEILLEUR AMI



20h35



Quand ses proches lui affirment qu'il n'a pas de véritable ami, François, marchand d'art plutôt froid et calculateur, décide de leur prouver le contraire. Il se donne dix jours pour se trouver un «meilleur ami» et se lance illico dans un casting tous azimuts. Il jette finalement son dévolu sur Bruno, un chauffeur de taxi volubile et chaleureux. Caractère, mode de vie, aspirations... l'homme semble être l'opposé de François



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## LILYHAMMER AMATEURISME



22h30



Frank songe à investir dans l'art, ce qui constituerait un excellent moyen de blanchir de l'argent. Julius Backe se croit atteint d'un cancer et entreprend de mettre ses affaires en ordre en vend ses parts du projet immobilier à Thomas. Pendant ce temps, à New York, Geir Tvedt tente d'en apprendre plus sur «Giovanni Henrikssen»

## NOUS, LES HOMMES DE 14-18 QUE LA GUERRE COMMENCE



20h45



Cet épisode est centré sur le 4e bataillon des Royal Fusiliers et la tristement célèbre bataille de Mons, en Belgique, en août 1914. Nous découvrons les Anglais faisant leurs débuts dans la guerre alors qu'ils se trouvent pour la première fois confrontés aux Allemands en protégeant les différents ponts traversant le canal menant à la ville de Mons. Et plus particulièrement les hommes qui tentent de garder le pont de Nimy

## RISING STAR LA FINALE



20h50



Pendant sept semaines, des chanteurs de tous horizons présélectionnés par quatre célèbres experts musicaux - Cathy Guetta, David Hallyday, Cali et Morgan Serrano - ont eu la chance de pouvoir se présenter devant le mur de «Rising Star» et se sont soumis aux votes du public. Certains d'entre eux ont réussi à se qualifier pour la dernière étape de ce grand concours. Ce soir, le public va pouvoir élire, via une application, le grand vainqueur de cette toute première saison. Le suspense est à son comble !

## PROFILAGE FANTÔMES



22h35



En pleine nuit et sous un violent orage, Fred et Hyppolite tombent en panne alors qu'ils rentrent d'une soirée. À la lueur des éclairs, ils aperçoivent une grande maison isolée. Ils entrent pour demander de l'aide et découvrent le corps sans vie de Camille Janvier, une architecte âgée de 35 ans. Son fils, Théo est introuvable, de même que son mari, Nicolas. Au fil des heures, l'inquiétude grandit et la piste du mari semble la plus probable jusqu'à ce que la mère de Camille avoue que sa fille se sentait harcelée... Rocher subit les tentatives d'intimidation de plus en plus vicieuses de Barbara Cluzel, l'avocate de l'homme responsable de la mort de sa femme



Web : www.lמידי-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lמידי-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lמידי-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction - Tél/Fax : 021.63.79.16  
Publicité - Tél/Fax : 021.63.79.14  
publicite@lמידי-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.78.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

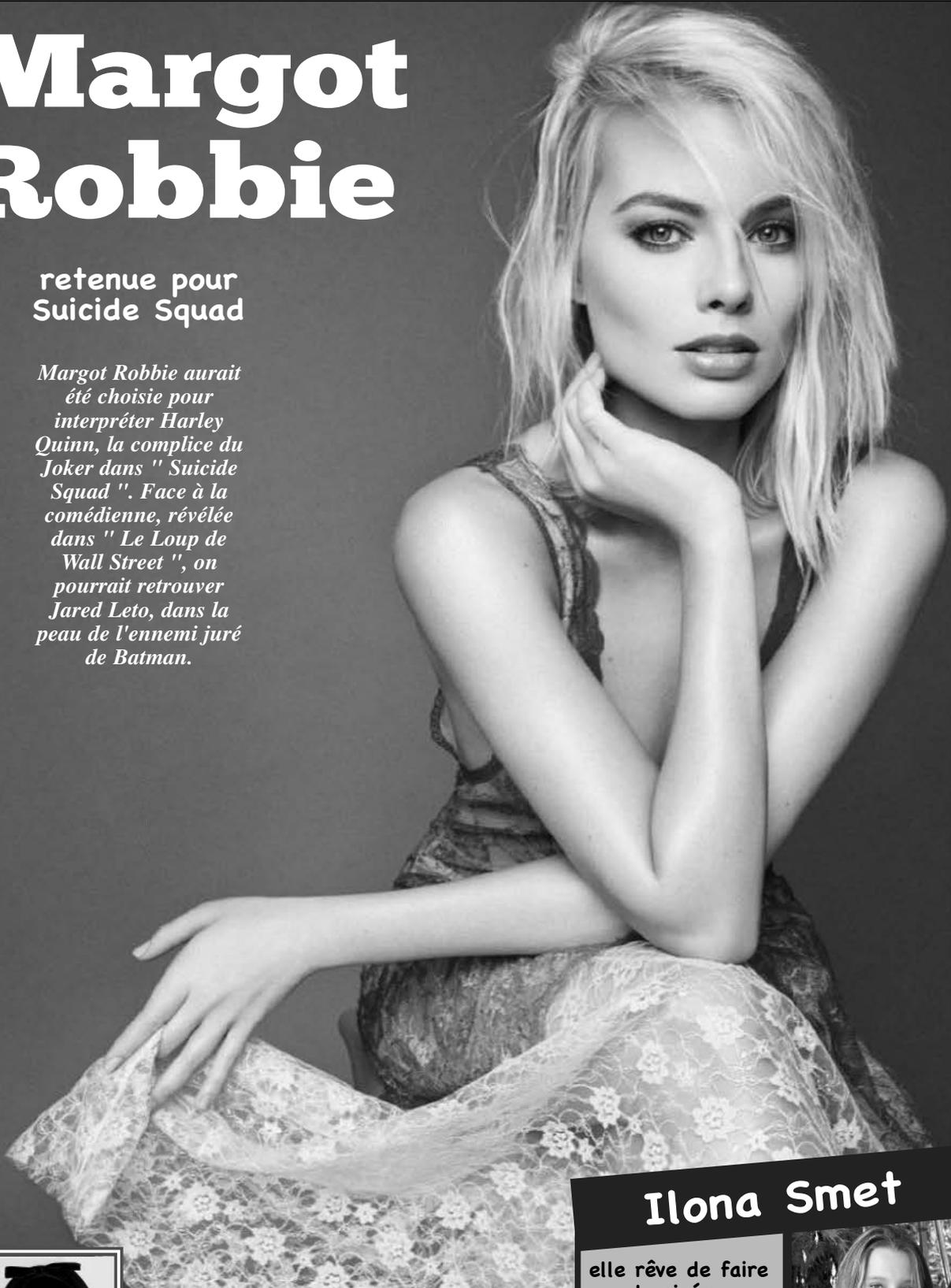
Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarhah : 0210007113000214 ché 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Margot Robbie

retenue pour  
Suicide Squad

*Margot Robbie aurait été choisie pour interpréter Harley Quinn, la complice du Joker dans "Suicide Squad". Face à la comédienne, révélée dans "Le Loup de Wall Street", on pourrait retrouver Jared Leto, dans la peau de l'ennemi juré de Batman.*



## Katy Perry

elle a très mal vécu sa séparation d'avec Russell Brand

Katy Perry a avoué avoir fait une dépression après sa rupture d'avec Russell Brand. C'est d'ailleurs à cette période qu'elle a écrit le By The Grace Of God, qui parle de ses pensées suicidaires.

## Ilona Smet

elle rêve de faire du cinéma

Installée à Los Angeles auprès de sa grand-mère, Sylvie Vartan, la fille de David Hallyday et Estelle Lefébure, 19 ans, a des rêves de cinéma. Il faut dire que les fées se sont penchées sur le berceau de cette jeune fille à la jolie voix voilée.



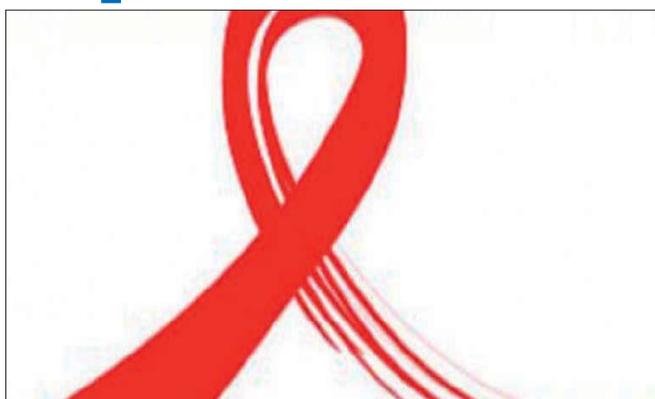
Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h47
Dohr	12h32
Asr	15h20
Maghreb	17h46
Icha	19h08

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

STRATÉGIE ARABE CONTRE LE VIH/SIDA

## Dix objectifs pour lutter contre l'épidémie

La stratégie arabe de lutte contre le sida comprend dix objectifs auxquels sont alignés sur les objectifs fixés dans la Déclaration politique de l'assemblée générale de l'Onu 2011 sur le VIH et le sida, tout en maintenant une vision plus large pour une génération sans sida dans l'après 2015. Les dix objectifs visent à "réduire de plus de 50 % l'incidence du VIH parmi les populations les plus à risque d'infection, éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants, augmenter la couverture du traitement du VIH à 80 %, lutter contre la stigmatisation et les discriminations. Ils visent également à améliorer le financement de la lutte contre le sida, éliminer les inégalités entre les sexes et les abus et violences basés sur le genre et accroître la capacité des femmes et filles à se protéger contre le VIH, et réviser les politiques sur les restrictions en matière de déplacement". Cette stratégie (2014-2020) est intervenue en réponse aux défis de la riposte au VIH dans les pays arabes. Elle a été approuvée par le Conseil des ministres arabes de la santé lors de la 41<sup>e</sup> session ordinaire, tenue le 13 mars 2014, au siège de la Ligue des Etats arabes et vise à orienter l'élaboration d'une réponse régionale au VIH coordonnée et basée sur le consensus. La stratégie arabe aborde le VIH comme un problème de santé publique et social et sert de fondement aux efforts pour arrêter et mettre fin à l'épidémie de VIH dans la région Mena. Le Conseil des ministres arabes a demandé au secrétariat



général de la Ligue des Etats arabes, l'Onusida et le comité technique arabe sur le sida de soutenir et suivre la mise en œuvre de la stratégie au niveau des pays, y compris par l'organisation de trois forums de haut niveau pour discuter des questions relatives au leadership des femmes, aux rôles des médias et des leaders religieux. Pour le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, "les sidéens bénéficient d'une prise en charge dans les différentes spécialités telles la psychothérapie, la chirurgie dentaire et la chirurgie en général". Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé a rappelé, dans ce sens, la

dernière directive qu'il a signée pour "une prise en charge médicale optimale des sidéens avec disponibilité de médicaments". Le ministre a tenu à rappeler "l'engagement des pouvoirs publics à lutter contre cette maladie à travers la mise en œuvre du programme national stratégique 2013-2015 dans le sillage des objectifs et engagements exprimés par l'Onu sur le sida en juin 2011 et adoptés par l'Algérie. Le taux de prévalence du Sida en Algérie ne dépasse pas 0,1 %", précisant que les cas enregistrés concernent les "personnes les plus exposées aux maladies sexuellement transmissibles". "700 à 800 nouveaux cas sont enregistrés annuellement", selon les données du laboratoire national de référence en matière de sida, a indiqué le ministre précisant toute-

fois que le nombre de sidéens en Algérie ne dépassait pas les 8.000. M. Boudiaf a, par ailleurs, rappelé "les efforts consentis au niveau national pour promouvoir le dépistage médical et la prévention dans le cadre d'actions de sensibilisation avec la participation de tous les acteurs tout en renforçant le partenariat avec les instances onusiennes compétentes et l'Onusida".

Il a, en outre, souligné l'impératif d'endiguer "la transmission du VIH notamment mère/enfant à travers le dépistage, les examens médicaux pendant la grossesse et l'amélioration de la qualité des soins".

D'autre part, le ministre a rappelé la mise en place depuis 7 mois de la "carte de santé dans les différentes wilayas afin d'évaluer la situation au niveau national" estimant que "le taux de mortalité causée par le sida était très faible".

Pour sa part, Michel Sidibé a appelé à l'"intensification des efforts régionales pour faire face au sida qui pourrait se propager davantage dans la région" surtout que l'Afrique est "la deuxième région dans le monde menacée par la prolifération de cette maladie".

Le directeur exécutif de l'Onusida a salué l'"expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le sida, un pays, selon lui, qui a pu en peu de temps cerner la prolifération de cette maladie" appelant à s'inspirer de "l'exemple algérien en matière de lutte et de prévention contre la maladie pour réaliser les objectifs escomptés".

### ATTENTAT CONTRE LE GROUPEMENT DE GENDARMERIE DE TAMANRASSET Trois peines capitales par contumace

Le tribunal criminel près la cour de Ouargla a prononcé, mardi, la peine capitale par contumace à l'encontre de trois personnes qui seraient impliquées dans l'attentat perpétré en mars 2012 contre le groupement de Gendarmerie nationale de Tamanrasset. Dans la même affaire, un quatrième mis en cause a été condamné à 20 ans de réclusion, par contumace également, tandis que la sentence concernant deux autres personnes a été reportée, ces dernières ayant fait appel près la chambre d'accusation de la cour. La même juridiction a prononcé, par ailleurs, un non-lieu à l'encontre de trois autres individus. Les personnes condamnées dans cette affaire comparaissaient sous les chefs d'inculpation de constitution de groupe terroriste visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat, homicide volontaire avec préméditation, participation au sabotage et destruction de biens d'autrui. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 3 mars 2012, lorsque le siège du groupement territorial de la

Gendarmerie nationale à Tamanrasset a été la cible d'un attentat terroriste à la voiture piégée, ayant fait 37 blessés parmi les éléments de la gendarmerie et 16 autres victimes civiles, de même que des dégâts partiels occasionnés à l'édifice ciblé et aux habitations avoisinantes. Les investigations des services de sécurité compétents ont donné lieu à l'arrestation d'un mis en cause, propriétaire du véhicule utilisé dans l'attentat et qu'il avait acheté lors d'une vente aux enchères organisée par les Douanes à Ghardaïa, avant que le véhicule en question ne change de propriétaires à plusieurs reprises et ne tombe entre les mains des deux individus qui l'ont utilisé dans l'attentat suicide ciblant le siège de la gendarmerie à Tamanrasset. Les investigations ont également démontré le lien étroit existant entre les deux kamikazes et les personnes condamnées lors de ce procès, eux-mêmes en rapport avec l'un des mis en cause, chef du mouvement terroriste ayant commandité cet attentat.

### POLLUANTS AU SEIN DES HABITATIONS

## L'OMS limite l'émission maximale

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fixé mercredi des indications chiffrées concernant l'émission maximale de polluants des appareils de cuisson, de chauffage et des lampes afin de réduire la mortalité due à la pollution domestique. "Nous savions que ces appareils étaient polluants, mais ce qui est nouveau c'est la fixation de normes qu'il ne faudrait pas dépasser", a indiqué le coordinateur de l'OMS pour la santé publique, le Dr Carlos Dora, à Genève. Les émissions actuelles sont en moyenne 100 fois supérieures aux cibles visées, selon l'OMS. Pour les particules fines, l'OMS recommande que les appareils de chauffage n'émettent pas plus de 0,80 milligramme par minute. Pour le monoxyde de carbone, les appareils ne devraient pas émettre plus de 0,59 gramme par minute. Ainsi, l'OMS recommande de cesser l'utilisation de charbon non transformé dans les foyers, pour se chauffer, ainsi que l'utilisation du kérosène. Pour le Dr Dora, il faut développer "à grande échelle l'utilisation de combustibles

propres tels que le biogaz, l'éthanol, le gaz naturel ou le GPL dans les foyers des pays en développement".

"Les tarifs de ces technologies devraient être à la portée des foyers les plus modestes", a-t-il en outre ajouté.

"Si l'on parvient à atteindre les nouvelles cibles en matière d'émission, alors près de 90% des foyers dans le monde répondront aux normes de l'OMS pour la qualité de l'air", selon le Dr Maria Neira, directrice du département de santé publique à l'OMS.

En mars dernier, l'OMS a publié un rapport sur la mortalité dans le monde causé par la pollution de l'air, à l'intérieur et à l'extérieur des habitations.

La pollution de l'air a tué sept millions de personnes dans le monde en 2012, et est considérée comme le principal risque environnemental de santé, selon l'organisation. Il y a eu en 2012, selon l'Onu, 1,7 million de décès prématurés en Asie, l'Inde en première ligne, en raison de la pollution intérieure. Actuellement, près de la moitié de la population mondiale, soit trois milliards de personnes, n'ont toujours pas accès à des combustibles ou des technologies propres pour cuisiner, se chauffer et s'éclairer.